

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 29 (1932)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	J. MAGNENAT, Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse*; par **Fr. 7.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 5

MAI 1932

SOMMAIRE : A Messieurs les présidents. — Bocaux à miel. — Programme de l'assemblée générale de la Romande, les 25-26 juin 1932. — Conseils aux débutants pour mai, par *Schumacher*. — Arséniate de plomb, par *Schumacher*. A propos de nourrissage, par le *Dr O. Morgenthaler*. — Rapport du Comité de la Société Romande d'Apiculture, présenté à l'assemblée du 14 mars 1932, par *A. Mayor* (suite). — Recherches sur les corpuscules calcaires dans l'intestin de l'abeille, par *W. Fyg.* — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Le pour et le contre de la race commune, par *Th. Pahud* (suite). — Assemblage forcé, par *H. Berger*. — Invitation à tous ceux et celles qui ne font pas encore partie de notre Société Romande d'Apiculture, par *A. Mayor*. — Responsabilité des apiculteurs et assurances de la Romande, par *J. Magnenat*. — Quelques avantages offerts à nos membres et adresses des présidents de sections. — Elevage de reines, par le *Dr Brunnich* (suite). — Pesées de nos ruches sur balance, hiver 1931-32, par *Ch. Thiébaud*. — Visites entre apiculteurs, par *Tricoire frères*. — Vente du miel, par *R. Donzé-Schweizer*. — Bibliographie. — Nouvelles des ruchers. — Nouvelles des sections. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

A MESSIEURS LES PRÉSIDENTS

Vous recevrez avec ce numéro un certain nombre d'exemplaires en supplément destinés aux possesseurs de ruches de votre région qui ne font pas encore partie de notre association, à remettre à l'occasion qui vous paraîtra la meilleure. Vous voudrez bien, *sans tarder*, leur faire parvenir ces *Bulletins*, et vous efforcerez de les faire entrer dans votre Section. La liste peut en être obtenue soit auprès des inspecteurs, soit auprès des receveurs (canton de Vaud), soit d'une autre manière. Si vous ne pouvez vous charger personnellement de cette besogne, vous trouverez certainement un membre de votre Section qui sera tout heureux de vous être agréable et de se rendre utile à notre société. Si l'envoi fait ne vous suffit pas, veuillez en commander le nombre nécessaire au soussigné, en versant fr. 5.— par cent numéros commandés à notre compte de chèques II 1480. Passé ce délai, la provision ne pourra plus être renouvelée. Le comité de la « Romande » compte sur votre dévouement actif, cela ne pourra d'ailleurs que contribuer aussi à la prospérité de la Section que vous dirigez.

Schumacher.

BOCAUX A MIEL

Les commandes de bocaux à miel doivent se faire, selon décision des délégués et du comité, en versant au compte de chèques II. 1480, le montant intégral, correspondant au nombre de bocaux désirés.

Le détail peut être indiqué (lisiblement) au dos du chèque pour éviter des frais de correspondance.

Voici les prix fixés : Bocaux de 1 kg. 45 ct ; de $\frac{1}{2}$ kg. 35 ct. ; de $\frac{1}{4}$ de kg. 25 ct., quel que soit le nombre.

Les envois se font directement par la Verrerie de St-Prex contre remboursement des frais de port et d'emballage. Les harasses doivent être réexpédiées franco, sans retard, à la Verrerie, St-Prex.

Les commandes faites directement à la Verrerie ne seront pas exécutées. Il est recommandé aux apiculteurs de se grouper. Pour la facilité du contrôle, il sera joint à chaque expédition, un bulletin de livraison indiquant le nombre de bocaux livrés. Pour demande de renseignements, joindre un timbre pour la réponse.

En ce qui concerne les *boîtes à miel*, une communication paraîtra dans le numéro de juin.

Le Comité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROMANDE

les 25 et 26 juin.

Entre les trois projets offerts aimablement par la Section des Alpes, le comité de la Romande a choisi celui qui donne Montreux comme centre, ceci pour des raisons pratiques, entre autres l'arrêt des directs.

Voici une esquisse du programme, les détails seront donnés par le prochain numéro du *Bulletin*.

Samedi 25, assemblée proprement dite, banquet le soir, visite de ruchers. Visite de la riante ville, de ses quais fleuris, de Chillon, où serait donné par M. le colonel Schmidt, architecte de l'antique château, un instructif commentaire archéologique, puis par train ou funiculaire, montée à Glion ou à Caux, où aurait lieu le banquet du soir. Si le temps est beau et la nuit douce, le panorama dont on jouit de là-haut constituera à lui seul le clou de la fête. Les participants en garderont un inoubliable souvenir.

Dimanche 26, visite de rucher et démonstration d'apiculture pastorale. Montée aux Rochers de Naye, en train, bien entendu. Banquet à midi, à l'hôtel des Rochers de Naye, visite du jardin alpin, coups d'œil sur la grande nature.

Le sujet à l'ordre du jour est donc l'apiculture pastorale, on pourra probablement voir une ruche-modèle et il y aura des commentaires officiels et officieux.

Apiculteurs romands, la Section des Alpes vous convie dorés et déjà pour ces 25 et 26 juin. Son comité se frappe le front, tortille sa cervelle, gonfle ses biceps, se frotte les mains pour vous bien recevoir. Le numéro de juin vous dira comment. E. F.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

*Mois des fleurs, ô mois charmant,
Mois vermeil des roses...*

Il vaudrait la peine de vivre... simplement pour contempler une ruche dans une de ces journées idéales du début de mai où tout chante, où tout fleurit, où tout embaume et où les abeilles nous invitent à jouir plus pleinement encore. Mais pour le moment, nous n'y

sommes pas. Comment dire ce que sera le mois de mai ? Aujourd'hui 18 avril, où nous devons écrire ces conseils, il fait froid, gris, après une nuit où le thermomètre est descendu à 1 degré, après toute une série de nuits au-dessous de zéro et de journées de giboulées ou d'âpre bise. Tout est en retard d'au moins une bonne quinzaine et dans les vallons, au revers, les prés sont encore gris, terne ou roux, avec à peine quelques pointes vertes. Et nos colonies aussi sont en retard, car elles n'ont pu profiter qu'à de trop rares instants du stimulant sans pareil des noisetiers et des saules-marsault. Il doit en outre s'être perdu beaucoup de butineuses par les coups de vent froid et violent, comme aussi dans les moments où les nuages cachant le soleil faisaient brusquement descendre la température de plusieurs degrés, jusqu'à devenir glaciale, meurtrière pour nos insectes vivant de soleil.

Nous avons visité quelques-unes de nos ruches le 16 avril : les plaques de couvain ne sont pas régulières, il doit y avoir eu des interruptions dans la ponte de la reine. Mais la constatation la plus importante, c'est que les vivres, même dans des ruches que je croyais largement approvisionnées, ont diminué d'une façon surprenante.

Aussi, *premier conseil pour ce « mois des fleurs »*, c'est de veiller aux provisions, par intérêt bien entendu et aussi par sentiment, car il serait stupide et cruel de laisser mourir de faim à ce moment ces vaillantes populations qui ne demandent qu'à vivre. Or, ce sont précisément les plus fortes colonies qui risquent le plus cette mort affreuse. Il y a eu déjà et il risque d'y avoir encore bien des surprises désagréables surtout chez les négligents. Aussi allez-y généreusement, mon cher débutant, avec de bonnes rations de sirop, données régulièrement. Parce qu'il y aura des fleurs, qu'il y a de superbes et nombreux boutons aux arbres, ne croyez pas qu'il y a nécessairement du nectar. A ce moment il suffit de deux ou trois jours de mauvais temps pour que votre meilleure et plus forte colonie succombe.

« Savoir ce qu'il faut faire et le faire... à temps » dit une vieille maxime. Je ne puis vous dire à distance et à l'avance ce que vous aurez à faire, il y a trop de matière. Mais je répète ce que je disais le mois dernier : consultez, étudiez votre « Conduite du rucher ». Elle a un nombre respectable de pages pour le mois de mai. Faites la moitié déjà de ce qu'elle vous indique et ce sera très bien.

Disons un *mot des réunions*, bien qu'un article de notre ami H. Berger en parle déjà dans le présent numéro. Le mot et la chose sont à l'ordre du jour de la politique internationale : il y a beaucoup

de conférences, d'assemblées, etc., mais il y manque... du miel. Eh bien dans les réunions de colonies, s'il n'y a pas de miel ou de récolte au dehors, votre réunion sera difficile à réussir. Aussi un peu de sirop parfumé ou mieux miellé facilitera la réunion, puis la collaboration future. Cette année spécialement, il ne faut pas tolérer de colonies qui n'« arrivent » pas. C'est une dépense inutile et il faut réduire le prix de revient du miel suisse si nous voulons conserver notre marché. Il est facile plus tard, pour récupérer votre nombre de ruches, soit d'utiliser un essaim et les cellules de la souche, soit de faire des essaims artificiels.

Si la miellée commence, profitez-en pour *faire bâtir* : il faut renouveler les rayons, c'est vraiment le moyen le plus sûr d'éviter un essaimage exagéré, soit aussi de maintenir la colonie dans l'état d'esprit, si l'on peut ainsi s'exprimer, favorable à l'activité. Mais pour cela maintenez la chaleur le plus que vous pourrez par les calfeutrages les plus sérieux.

Y aura-t-il *des essaims* ? Je vous le dirai... quand je le saurai. Mais s'il vous en vient, ah ! jouissez-en. Cela reste une des choses les plus émotionnantes et les plus intéressantes de l'apiculture. Mettez-le sur cire gaufrée. Même si vous avez de beaux cadres de réserve, ne les donnez pas à l'essaim, il vous en fera des rayons boursoufflés, tandis qu'il transformera vos cires en planches bien droites, bien régulières, toutes en cellules d'ouvrières. Nourrissez-le abondamment, de sirop chaud, chaque jour à peu près, même s'il y a récolte et vous serez émerveillé du beau travail qu'il vous fera. Si la reine est vieille, laissez-la pondre pendant huit ou quinze jours, puis remplacez-la ou faites élever, si la souche a été bonne. Si vous la laissez ce sera de nouveau une non-valeur l'année prochaine. Et utilisez les cellules de surplus, à moins que vous ne vous mettiez déjà à faire de l'élevage de reines perfectionné et sélectionné... Il y a à ce sujet d'excellents manuels... mais laissez-moi, bien que je n'aie guère d'illusion sur le sort de mon conseil, vous dire : allez plutôt voir un bon apiculteur au courant de cette pratique à la fois simple et très difficile et ensuite piochez votre manuel, c'est alors que vous l'apprécierez et le comprendrez.

Vous êtes, je l'espère, enthousiaste et trouvez que déjà l'apiculture vous a procuré bien des joies, à défaut de miel ou d'écus sonnants, eh bien, communiquez votre ardeur à ceux des possesseurs de ruches que vous connaissez, mais qui ne font pas partie de notre association. Il ne s'agit pas de « fabriquer » de force de nouveaux apiculteurs, mais de nous unir toujours plus fortement, car les temps

pourraient venir où seule une société, bien unie, pourra lutter et protéger l'apiculture.

En année ordinaire, il faudrait parler déjà de mettre les hausses et de la façon d'extraire proprement. En voilà assez pour ce mois, laissons au mois prochain ce sujet odorant, parfumé et savoureux. Mais en attendant, préparez votre matériel de hausses et de sections. Encore ici, la « Conduite du rucher » abonde en judicieuses indications. Etudiez-la, c'est mon refrain. Je ne donnerais que ce conseil chaque mois que j'accomplirais œuvre utile et excellente.

Joyeux mois de mai, mon cher collègue, jouissez-en pleinement, cela console des nouvelles pitoyables que les journaux nous apportent chaque jour.

Daillens, 18 mai.

Schumacher.

ARSÉNIATE DE PLOMB

Nous estimons que le moyen pratique d'être au clair sur le danger présenté par ce traitement pour nos abeilles, c'est de recueillir sous les arbres traités un certain nombre de cadavres d'abeilles et de les envoyer pour analyse au Liebefeld. Nous invitons les apiculteurs menacés spécialement à faire ce petit travail et à s'adjoindre, toutes les fois que cela est possible, les inspecteurs afin de donner plus d'officialité à l'enquête et plus de sécurité aussi.

Schumacher.

A PROPOS DU NOURRISSEMENT

(*Réd.*) — Il n'est pas inutile peut-être de rendre nos collègues attentifs à la lettre ci-dessous adressée à un apiculteur neuchâtelais, en réponse à un envoi d'abeilles pour analyse. — Ne faisons pas de chimie. — Quand la récolte le permet, laissons bien remplir les rayons du corps de ruche avant de mettre les hausses ; le miel constituant ces provisions-là est encore celui qui rapporte le plus et le mieux vendu.

Monsieur,

Nous n'avons pas trouvé de parasites, ni nosémas, ni acariens, dans vos trois échantillons d'abeilles, ni dans les rayons. La mortalité ne semble donc pas être provoquée par une maladie conta-

gieuse. D'après l'aspect des provisions il nous semble qu'on doit chercher la cause du désastre dans la cristallisation. Nous déconseillons toute drogue artificielle pour le sirop d'hivernage parce que nous croyons que les abeilles savent invertir le sucre mieux que nous. Il y a tant de points délicats à observer dans la préparation du sirop qu'il est presque impossible de trouver la bonne formule, *pour toutes les conditions*. Vous pouvez avoir un bon résultat avec une drogue dans une année et l'année suivante la même formule peut avoir une influence défavorable, si le temps et la température ne sont pas les mêmes. Pour le nourrissage au printemps, ces provisions ne sont pas dangereuses puisque les abeilles peuvent sortir pour se vider. Vous pourrez donc utiliser les rayons s'ils sont acceptés par les abeilles.

Agréez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Dr O. Morgenthaler.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*présenté à l'assemblée des délégués du samedi 14 mars 1932,
à Lausanne.*

(Suite.)

La vente du miel livré en bocaux au revendeur est une forme de vente que nous devons rechercher et pousser de plus en plus, mais l'étiquette ou la bande de garantie ne devrait être utilisée que par les apiculteurs qui mettent eux-même leur miel en bocaux. Celui qui livre sa récolte par quantité au détaillant ou au grossiste et qui lui remet après coup une certaine quantité de bandes de garantie ou d'étiquettes n'a aucune certitude sur l'emploi de celles-ci. Ce procédé offre même un danger très grave qui pourrait aller à l'encontre du but que nous cherchons.

Quelqu'un a trouvé bandes et étiquettes trop chères et nous disait: « Si vous ne pouvez nous livrer ce dont nous avons besoin meilleur marché, nous les ferons faire sur place ! »

Cette idée, Messieurs, est inadmissible, elle ne peut et ne doit se pratiquer sinon nous aurons tôt fait de détruire le travail accompli ; n'oublions pas que marque et bande de garantie ne doivent s'utiliser que pour du miel suisse contrôlé.

L'idée de soulager le contrôle du miel par trop chargé en créant des dépôts de bandes ou d'étiquettes chez les présidents ou secrétaires des Sections n'a pas trouvé grâce devant l'examen du comité. En effet, le contrôle comporte la délivrance d'estampilles portant le numéro de contrôle, ce numéro doit être reporté sur les bandes et étiquettes, il n'y aurait donc pas possibilité de le faire d'avance ou d'en charger un tiers. Pour être utile le contrôle doit donc bien être centralisé, ce qui n'empêche que le travail pourrait en être rendu plus facile par la bonne volonté des intéressés et des Sections.

1931 a vu également, pour la première fois en Suisse, la science apicole développée sur l'écran.

Le film de M. le Dr von Frisch traitant de l'odorat de l'abeille, soit son orientation par l'odeur, et le film de M. le Dr Perret que vous avez tous certainement eu l'occasion d'apprécier. Il est regrettable pour les apiculteurs suisses qu'on n'ait pas reproduit davantage le film du Dr von Frisch. Ce film ne traite qu'un sujet, le sens de l'odorat, mais il le fait avec une précision telle qu'il laisse l'impression d'une merveilleuse leçon.

Dans le film de M. le Dr Perret nous voyons surtout, à part l'énorme travail qu'il a donné à son auteur et à ses collaborateurs, une leçon donnée au grand public, à la jeunesse, aux écoles. En faisant passer sous les yeux de ce public le rôle de l'abeille dans la nature, le labeur qui incombe à l'apiculteur, les soins que demande le miel pour être présenté propre, pur et d'une façon appétissante, ce film constitue une sérieuse réclame, comme il inculquera aussi dans bien des jeunes cerveaux le respect et l'amour des abeilles, en leur montrant que cet insecte qu'ils connaissaient peu ou mal est susceptible de transformer le nectar des fleurs et d'en faire le délicieux miel, encore trop peu connu.

Récolte.

La récolte de 1931 a été bien inégale, tandis que certaines contrées sont favorisées par une seconde récolte dont la moyenne est évaluée à 20 ou 25 kg., d'autres ont dû se contenter d'une première récolte, par place très maigre.

Nous déduisons des renseignements reçus que la récolte de 1931 fut généralement en-dessous de la moyenne. Par contre le miel récolté est de première qualité ; il s'est vendu facilement, et les apiculteurs respectueux des prix fixés qui ont dû patienter un peu pour trouver acheteur, s'en sont bien trouvés.

Fait curieux à noter, le miel foncé de forêts que nous avons par-

fois de la peine à écouler était excessivement recherché cet hiver, mais introuvable.

L'épuisement rapide d'un premier contingent de bocaux fait bien augurer de la vente sous cette forme ; plus nous pourrons l'intensifier meilleure sera la réclame par la certitude que le miel livré n'a pas été frelaté.

L'observance des prix reste toujours le point noir ; question épineuse et délicate pour laquelle nous cherchons une solution heureuse, mais de ce côté l'horizon reste encore bien opaque. Quelle mesure que nous prenions n'empêchera malheureusement pas le producteur isolé de réaliser sa récolte comme il l'entend. Sommes-nous en droit de les blâmer s'ils ne respectent pas les prix fixés par une société dont ils ne font pas partie, alors que même des sociétaires en font autant ?

Laissons de côté la vente de grosses récoltes ; ça, c'est l'affaire de conditions spéciales entre vendeur et acheteur et nous comprenons, pour autant qu'il n'en fasse pas le commerce, que l'apiculteur favorisé d'une grosse récolte soit disposé à certaines concessions envers son acheteur. En général ces ventes de grosses quantités passent pour ne pas influencer le marché ; il y a cependant quelque chose, si les facilités consenties sous ce prétexte sont par trop larges ; une grande prudence est nécessaire et nous recommandons aux favorisés de songer à plus petits que soi.

Ce qui gêne vraiment le marché, ce sont les premières petites ventes, lorsque l'apiculteur pressé n'attend même pas que son miel ait passé au maturateur pour aller l'offrir de droite et de gauche sans s'être même renseigné sur le prix à faire. Là encore, Messieurs, l'intervention du comité de Section pourrait jouer un rôle utile ; voyez un peu l'exemple de la Gruyère qui, depuis quelques années, groupe pour la vente à peu près la totalité du miel récolté dans la Section.

L'organisation et la vente du miel à la foire aux provisions de Fribourg a donné à la Fédération fribourgeoise un excellent résultat ; organisée sous cette forme, cette vente ne peut que contribuer à l'unification des prix comme à une bonne réclame pour notre marque S. A. R.

Dans le rapport adressé au Département de l'agriculture par la Fédération vaudoise, nous relevons avec plaisir que le comité étudie la création dans les centres un peu importants de dépôts de miel contrôlé. Il apparaît au comité central que cette manière d'envisager la question a beaucoup plus de chance de succès que celle ten-

dant à créer une centrale générale pour laquelle une organisation spéciale serait nécessaire avec des capitaux que nous n'aurions pas facilité à trouver, tandis que la solution première paraît faire son chemin puisque nous la voyons mise en pratique à Neuchâtel, Lausanne et ailleurs. Il est réjouissant d'apprendre que le public commence à exiger la marque et que la Société suisse U. S. E. G. O. demande à entrer en pourparlers avec les sociétés d'apiculture.

Voici maintenant quelques chiffres sur le rendement de l'apiculture en Suisse et, sur les importations et exportations. Ces chiffres sont officiels, fournis par le Bureau de Brougg et la statistique des douanes.

En 1931, le produit général de l'apiculture en Suisse est évalué à 10,19 millions de francs, représentant le 0,75 % du rendement brut total de l'agriculture.

En 1930, ces chiffres étaient de : 8,45 millions ou le 0,62 % ; en 1929, de 10,38 millions ou le 0,70 %.

De prime abord, ces chiffres paraissent excessifs, mais nous avons bien dit : rendement brut.

Voici maintenant un tableau des importations et exportations :

	<i>Importations</i>			<i>Exportations</i>	
	Quintaux	Fr.	Prix moyen	Quintaux	Fr.
Allemagne	29	8,786	303	3	1,137
France	553	155,745	281,5	4	1,650
Italie	50	8,816	176	—	—
Angleterre	—	—	—	9	3,212
Espagne	5	1,612	322	—	—
Hongrie	124	30,124	243	—	—
Yougoslavie	7	1,449	207	—	—
Russie	97	9,140	94,5	—	—
Egypte	—	—	—	4	1,579
Syrie	9	2,123	236	—	—
Indes Néerlandaises	—	—	—	6	1,477
U. S. A.	573	51,451	89,75	5	2,911
Mexique	488	35,074	72	—	—
Amérique centrale	171	18,877	106,5	—	—
Cuba	44	3,492	79,3	—	—
Jamaïque	40	3,849	96	—	—
Chili	674	59,543	88,25	—	—
Pays divers	14	3,715	—	5	1,959
	2878	393,796	136,8	36	13,925

Ces chiffres sont ceux de la marchandise rendue frontière, non dédouanée.

Si nous les comparons depuis 1928, nous voyons que 1931 est inférieure de 2325 qm. sur 1928, 30 qm. sur 1929 et supérieure de 587 qm. sur celle de l'année dernière.

Les prix moyens : 1928, fr. 167 ; 1929, fr. 174 ; 1930, fr. 163 ; 1931, fr. 136,8.

De tous les pays importateurs c'est toujours le Chili qui tient le record, et le chiffre de 674 qm. en 1931 ne varie pas beaucoup avec celui des années précédentes ; le prix de ce miel à 88,25 ne tient pas encore le record puisque celui du Mexique nous arrive à 72.

Depuis longtemps nous savons que les miels d'outre-mer arrivent à nos frontières à des prix extraordinaires, cependant nous n'avions encore jamais vu la cotation de fr. 72 les 100 kg.

Que doit être ce miel ? la commission de salubrité pourrait peut-être nous le dire.

(A suivre.)

A. Mayor.

RECHERCHES SUR LES CORPUSCULES CALCAIRES DANS L'INTESTIN DE L'ABEILLE

par W. FYG

(Institut du Liebefeld. Directeur : Prof. Dr R. Burri.)

La condition primordiale pour l'étude des maladies des abeilles est la connaissance exacte des conditions histologiques et physiologiques de l'abeille saine. Les corpuscules réfractant fortement la lumière contenue dans les cellules épithéliales de l'intestin moyen¹ de l'abeille saine sont une formation si caractéristique que leur composition et leur importance physiologiques doivent avoir une explication uniforme.

¹ Les images 1 et 2 donnent une vue sur la structure intime de l'intestin moyen de l'abeille. La figure 2 montre les corpuscules réfractants dans leur position normale dans les cellules de la muqueuse.

Le lecteur qui serait peu au courant de l'anatomie de l'abeille peut consulter avec profit l'excellent ouvrage du Dr F. Leuenberger : *Les Abeilles*, anatomie et physiologie (Edit. Payot, Paris, 106, Bd St-Germain, 1929) et tout spécialement le chapitre IX, pages 71-81.

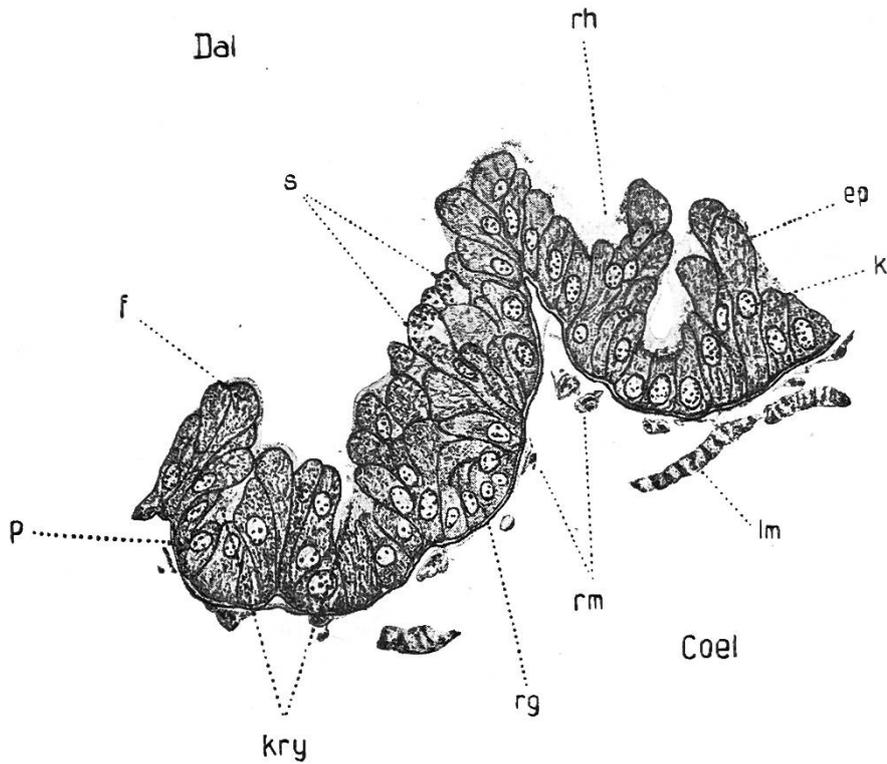


Fig. 1. Coupe longitudinale à travers la paroi de l'intestin moyen (fort grossissement). Dessin original.

Dal : Cavité intestinale. Coel : Cavité du corps. f, kry : Plis et cryptes de la muqueuse intestinale (Epithélium). ep : cellules épithéliales. k : Noyaux des cellules épithéliales. lm, rm : Musculature longitudinale et circulaire de la paroi intestinale.

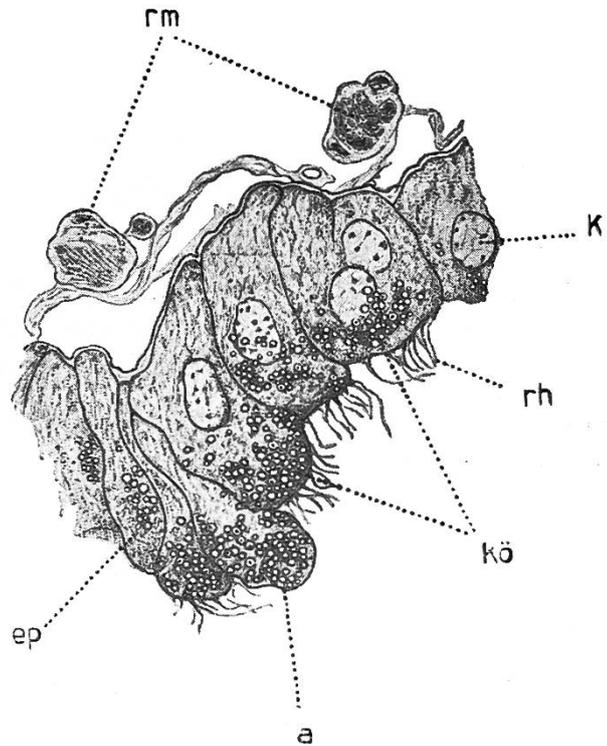


Fig. 2 : Cellules épithéliales de l'intestin moyen avec les corpuscules calcaires (très fort grossissement).

Dessin original.

ep : Cellules épithéliales.
k : Noyaux des cellules.
kö : Corpuscules calcaires.

En son temps, M^{lle} le Dr Adrienne Kœhler s'est occupée de ces corpuscules au Liebefeld et a publié le résultat de ses observations en détail dans la *Zeitschrift für angewandte Entomologie*, vol. VII, cahier 1, page 68-91 (1919) et en résumé dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture*, 17^{me} volume, pages 119-123 (1920).

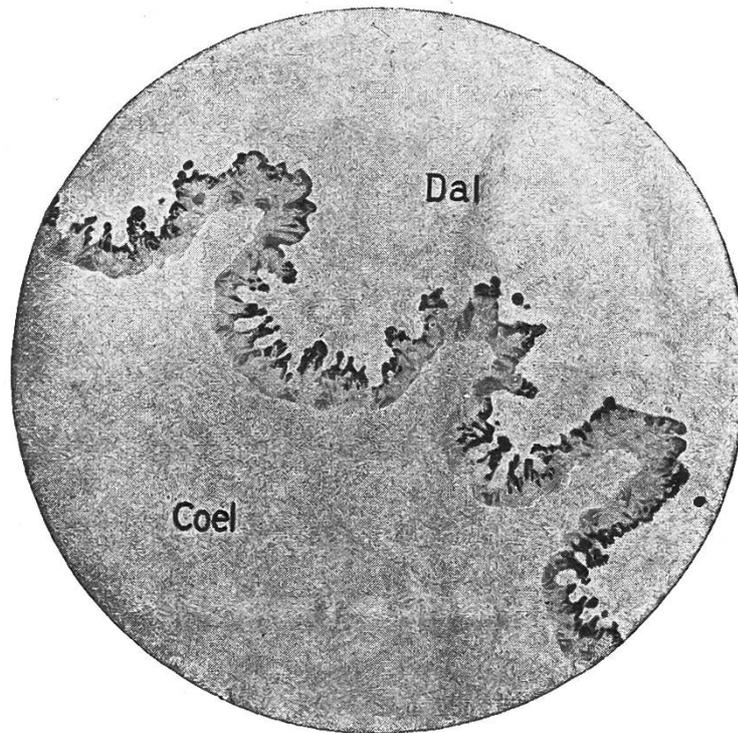


Fig. 3 : Réaction calcaire (Kossa) dans la muqueuse de l'intestin moyen.

Coupe longitudinale à travers la paroi intestinale.

Dal : Cavité intestinale. Coel : Cavité du corps.

Les parties de la muqueuse contenant de la chaux sont fortement colorées en noir. Comparez avec les figures 1 et 2.

Photographie du Dr W. Staub.

L'étude minutieuse de leurs qualités physiques et chimiques permit à M^{lle} Kœhler de prouver qu'ils ne se composent pas d'une matière organique (par exemple : graisse, albumine, hydrate de carbone, glycogène ou chitine), mais en majeure partie, sinon exclusivement, de carbonate de chaux ; par contre chaque corpuscule serait recouvert d'une mince pellicule organique protectrice.

M. Hertig, lequel s'est également occupé de l'étude des abeilles saines et nosémateuses, croit, en s'appuyant sur ses propres recher-

ches², pouvoir se rattacher sans autre à la nature calcaire exclusive de ces corpuscules. Il réussit grâce à un traitement spécial à mettre en évidence dans plusieurs corpuscules calcaires la présence dans leur intérieur d'un corpuscule interne colorable. Ce fait lui a suggéré la présence possible dans les corpuscules réfringents d'êtres vivants parfois recouverts d'une enveloppe calcaire.

Sur les instigations de M. le Dr O. Morgenthaler, l'auteur a essayé, au moyen de méthodes microtechniques, d'approfondir la structure

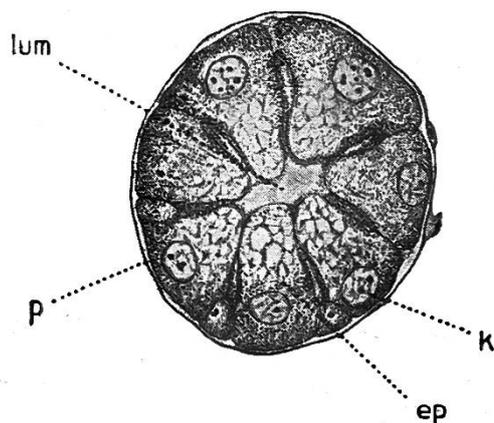


Fig. 4 : Coupe transversale à travers un vaisseau de Malphigi (canal urinaire) ; fort grossissement. Dessin original.

lum : Lumière du vaisseau de Malphigi. ep : Cellules épithéliales de la paroi du vaisseau. k : Noyaux des cellules épithéliales.

matérielle des corpuscules en question. La recherche au moyen de la technique microscopique dispose d'une série de procédés variés qui permettent de déceler la présence de chaux dans les tissus animaux au moyen de réactions colorimétriques. Il serait trop long de décrire ici ces différentes méthodes³. Il suffira d'indiquer que dans un groupe de ces recherches on emploie des matières colorantes qui forment avec les sels de chaux des laques colorées spécifiquement et que dans l'autre groupe, par contre, on utilise des sels métalliques que la chaux accumule particulièrement fortement. Un gros

² Hertig M. : *The Normal and Pathological Histology of the Ventriculus of the Honeybee, with special Reference to Infection with Nosema apis.* (The University of Minnesota Agricultural Experiment Station. Techn. Bulletin 13, 1923.)

³ Ceux qui s'intéressent à ces méthodes peuvent consulter les publications détaillées paraissant dans une revue spécialisée.

avantage de ces méthodes par rapport aux procédés usuels de recherche chimique c'est que leur emploi ne détruit pas les tissus et qu'ainsi elles permettent de déceler directement la présence de chaux en place dans les coupes microscopiques et aussi d'étudier avec profit ses rapports avec les tissus (fig. 3).

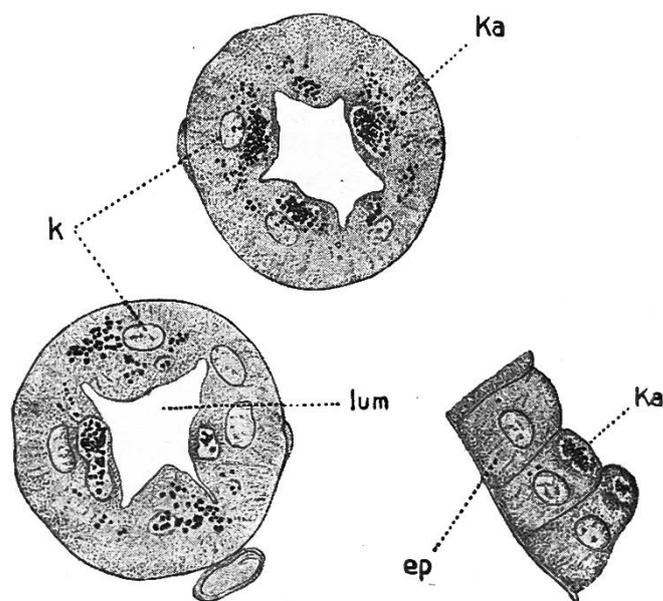


Fig. 5 : Réaction calcaire (Kossa) dans les vaisseaux de Malpighi (très fort grossissement). Dessin d'après la préparation originale.

Les corpuscules calcaires (Ka) dans les cellules épithéliales sont colorés en noir d'une manière très intensive.

Les huit procédés microtechniques employés⁴ pour les coupes microscopiques sont concordants quant à la nature calcaire des corpuscules réfringents contenus dans l'épithélium de l'intestin moyen de l'abeille et confirment ainsi très joliment la justesse des découvertes de M^{lle} le Dr Kœhler.

Pour ce qui est des corpuscules mentionnés par Hertig dans l'intérieur des corpuscules calcaires, on a pu réussir à prouver qu'il ne s'agit pas d'un être vivant et organique.

⁴ L'auteur a employé les méthodes suivantes : Coloration à la purpurine (Grandis-Mainani), coloration à la galléine (Schætz), à l'alizarine, réaction au pyrogallol (Merkel), réaction au nitrate d'argent (Kossa), réaction au nitrate d'argent et pyrogallol (Stœlzner), réaction au nitrate d'argent et au sulfate d'ammonium (Stœlzner), acétate de plomb et glycérine ammonium sulfité (Stœlzner-Macallum).

L'emploi des réactions calcaires aux couleurs dans des coupes microscopiques a eu également un résultat qui peut être important pour l'explication du rôle physiologique encore si peu connu des corpuscules calcaires, à savoir que les cellules épithéliales des vaisseaux rénaux (canalicules de Malphigi), qui excrètent surtout des déchets du corps, contiennent également et sécrètent de la chaux sous forme de corpuscules (fig. 4 et 5).

Liebefeld, mars 1932.

Le traducteur : Dr E. R.

ECHOS DE PARTOUT

L'aide de l'Etat.

Les apiculteurs australiens étaient parvenus à obtenir de leur gouvernement la création d'un office du miel, seul autorisé à l'achat et à la vente de leurs produits ; ils en étaient très fiers. Aujourd'hui, ils ont changé d'opinion, se plaignent que l'office ne leur paye qu'un prix dérisoire et qu'ils doivent attendre très longtemps ce qui leur est dû.

De même, les Américains ont les premiers fermé, ou à peu près, leurs frontières au commerce des autres pays. Ceux-ci se sont naturellement défendus et n'achètent aux Etats-Unis que l'indispensable ; d'où une crise intense de l'autre côté de l'Atlantique.

Moralité : Ne demandons à l'Etat que le moins possible et surtout pas plus qu'il ne peut donner.

Destruction de la fausse-teigne. Acide sulfureux sans combustion.

La production d'acide sulfureux par la combustion de mèches soufrées dans une ruche ou une armoire remplie de rayons n'est pas sans danger, un incendie étant toujours à craindre. L'année dernière, par exemple, un apiculteur des Alpes vaudoises a mis le feu à son chalet en souffrant ses rayons. Le procédé suivant, emprunté à l'*Apicultura italienna*, supprime ce danger.

Mettre dans un vase de verre environ un verre d'eau et deux verres d'acide sulfurique ; avoir soin de verser l'acide dans l'eau et non l'eau dans l'acide ; le contraire serait dangereux. Ajouter une

cuillerée de plâtre et fermer hermétiquement l'armoire. Le dégagement d'acide est immédiat et abondant.

Le vase doit être assez grand pour que l'effervescence ne fasse pas déborder le liquide ; un bocal d'un kilo va très bien.

Les abeilles aiment le sel.

Du *Bee World*, mars 1932 :

M^{me} Hooper avait rempli pour ses abeilles deux pots à confitures, l'un d'eau pure, l'autre d'eau additionnée de 3,5 grammes de sel de cuisine par litre. Chaque pot fut renversé sur une assiette et ils furent placés, aussi près que possible l'un de l'autre devant le rucher. Les abeilles vinrent en foule à l'eau salée, négligeant presque complètement l'eau pure. Si l'on mettait les pots à la place l'un de l'autre, les abeilles paraissaient déconcertées pendant un certain temps, pour recommencer à prendre l'eau salée dès qu'elles l'avaient retrouvée.

Nous savions déjà que les abeilles ont une prédilection pour les eaux contenant des sels quelconques ; l'expérience prouve une fois de plus cette préférence. Il va sans dire qu'il ne faut pas leur donner de la saumure au risque de les empoisonner ; nous avons dit 3,5 grammes de sel par litre d'eau.

Jusqu'où volent les reines et les faux-bourdon ?

Le Département de l'agriculture de l'Alabama, E. U. A., a décidé de donner une garantie aux éleveurs de reines et d'abeilles qui se soumettraient à un contrôle officiel. Il pense obtenir ainsi l'amélioration des abeilles de l'Etat, protéger les acheteurs éloignés et leur donner une garantie quant à la valeur et à la pureté des reines qu'ils reçoivent. La vente des reines et des abeilles est un élément important du commerce de l'Alabama.

Une des conditions imposées pour obtenir la garantie gouvernementale est que les reines doivent être de race pure et purement fécondées. Si l'éleveur possède des reines de races différentes, les ruchers doivent être éloignés de 7 milles au moins, soit de plus de 11 kilomètres. Voilà qui explique la prétendue dégénérescence des abeilles importées chez nous. Avec nos ruchers rapprochés les uns des autres, à la deuxième ou troisième génération, les caractères des reines italiennes, caucasiennes ou autres ont disparu par suite de la fécondation par les faux-bourdon de la masse.

Goethe apiculteur.

En cette année où le monde cultivé célèbre le centenaire de la mort de Goethe, les apiculteurs apprendront avec intérêt que le plus grand poète de l'Allemagne fut un ami des abeilles et, pendant 50 ans, un véritable apiculteur. Jusqu'à la fin de sa vie, il eut un rucher dans son jardin, et c'est là qu'il trouvait le repos et la paix. Il écrivit un jour que le bruissement des abeilles lui faisait percevoir dans la vie des mélodies toujours nouvelles. Sa femme, Christine, aimait comme lui les « filles de la lumière » et l'aidait avec joie au rucher.

Les abeilles et le miel font d'ailleurs, dès avant Virgile, partie intégrante de la poésie, et le poète allemand ne pouvait faire autrement que de leur consacrer de nombreux vers. En voici trois qu'on nous pardonnera d'offrir aux lecteurs du *Bulletin*, malgré la lamentable imperfection de la traduction :

*Le noble suc donné par les grappes vermeilles
Et votre miel doré, diligentes abeilles,
Après de mon foyer m'apportent le repos.*

J. Magnenat.

LE POUR ET LE CONTRE DE LA RACE COMMUNE

(Suite.)

D'après leur choix, ils veulent avoir des colonies qui aient de l'ordre et de la régularité dans leur nid. Nos essais nous ont prouvé que ce sont les races chypriotes et italiennes qui élaborent le mieux leur nid à couvain ; ces races ont au printemps des rayons de couvain tellement compact et étendu que quatre cadres de couvain à cette saison égalent cinq cadres de couvain de la race commune. Cette concentration est le facteur le plus important lors des retours de froid, car le couvain ne sera jamais refroidi lorsque le groupe est obligé de se resserrer.

Quant à la méchanceté, la race commune est très variable, les unes sont très douces, les autres très irascibles.

Pour eux comme pour nous, l'essaimage n'est pas le bienvenu. Les races abâtardies, y compris la race carniolienne, ont un instinct très prononcé pour l'essaimage.

Lors de l'élevage des reines, ils choisissent des larves provenant des colonies de race commune ayant une grande précocité et fécondité. Cette race dont nous avons élevé bien des reines ne nous a

jamais donné satisfaction, car ces reines provenant de la même mère avaient des qualités toutes différentes.

Si en Suisse romande certains apiculteurs sont hostiles aux abeilles noires, c'est pour les motifs suivants :

1° Avec les races noires, sans un pointage spécial, il nous est impossible de pouvoir garantir que nous conservons ces races pures. Au moindre croisement qui peut être provoqué par accident, même dans la station de fécondation la plus protégée, l'œil le plus exercé ne le remarquera qu'avec de grandes difficultés.

Avant de condamner notre race commune, nous avons fait tout ce qu'il était possible pour la mettre en état de pureté. La loi Mendel nous enseigne qu'en croisant des hybrides entre elles, sur un nombre de naissances nous retrouvons parmi ces hybrides des filles pure race, tenant du père et de la mère. Nous avons réussi par le croisement entre hybrides d'obtenir sur plusieurs reines naissantes de ce croisement des filles ayant la couleur conforme à la race commune, d'un brun roux sur la poitrine, noir sur le dos et les pattes brunes. Les abeilles naissantes de ces mères étaient d'une couleur plus claire, mais uniforme. Par contre, les mâles provenant de ces reines choisies étaient très variés. Les uns étaient de même couleur que leur mère et d'autres étaient de couleurs très variées. Lors de l'élevage des reines, les larves provenant de ces reines nous donnaient aussi des déceptions, tantôt elles étaient de race pure, tantôt d'une autre et parfois même sans caractère précis. Pour remettre cette race à l'état de pureté, nous choisissons des sujets de même race et des plus beaux pour la fécondation et nous arrivions au même résultat que j'ai cité plus haut.

Il y a un phénomène assez connu chez les éleveurs de chiens : Par exemple, une chienne de race pure fécondée d'une race différente, ne peut plus produire des petits de race pure, bien qu'elle soit fécondée plus tard par un chien de sa race.

L'abâtardissement de nos abeilles se produit comme chez les chiens et d'autres animaux. Bien des apiculteurs ont abandonné la race commune par suite des lacunes que j'ai citées. M. Marguerat, à Genève, qui a éliminé de son rucher la race commune pour la remplacer par une pure race étrangère, n'y a trouvé que des avantages, ayant des abeilles en bonne santé, rustiques et d'une grande production. Cet apiculteur observe un pointage très sérieux pour la conservation de sa race.

Avec mon collègue Heyraud, nous sommes fixés : la pureté d'une race est d'une importance bien supérieure aux autres facteurs pour

les motifs suivants : lors de mon arrivée à St-Maurice j'étais dans une grande crainte d'avoir amené mon rucher qui était en bonne santé, dans cette partie de la vallée la plus infectée par la maladie de l'acariose. Cette crainte fut bientôt dissipée, car les mâles de race pure commencèrent à faire leur besogne, et d'année en année, les colonies de mes voisins eurent un sang nouveau et la terrible maladie disparaissait petit à petit. Pour plus de précautions nous avons changé les reines aux ruchers les plus atteints de l'acariose, sauf celles d'un collègue, le connaissant pour être un apiculteur distingué, luttant chaque hiver contre cette terrible maladie au moyen du remède Frow. La saison d'élevage arrivée, il prenait des larves de ses colonies qu'il croyait les plus saines pour posséder des jeunes reines et malgré toutes ces précautions la maladie terrassait ses colonies. Vint l'hiver 1930-31 pendant lequel son rucher fut détruit. Malgré cette grande perte, il ne se découragea pas et reconstitua des colonies avec un sang étranger à la race commune.

Notre distingué inspecteur cantonal, M. le Dr Leuzinger, qui dirige avec distinction la lutte contre les maladies des abeilles, ordonna de prendre des échantillons d'abeilles à tous les ruchers du Bas-Valais pour analyse. Pour plus de précaution et pour avoir des données précises, les échantillons prélevés au rucher reconstitué de mon collègue, ainsi que chez M. Heyraud et dans le mien furent analysés au Liebefeld, à Berne, et à la Station de Châteauneuf. Les résultats furent surprenants, car St-Maurice et ses environs avaient vaincu le terrible fléau qu'est l'acariose.

Puisque les races pures étaient capables de rester saines, tout en étant entourées de ruchers contaminés, il ne restait plus qu'à savoir si les abeilles devenaient malades en les mélangeant dans des colonies malades. C'est ce que M. le Dr Leuzinger expérimenta, et il ordonna d'envoyer une colonie de notre race à Châteauneuf. Cette colonie fut mélangée avec une autre atteinte d'acariose au 82 %. Plus tard des échantillons furent prélevés pour analyse, la race pure n'a atteint que du 30 %. A l'analyse d'automne, elle n'avait plus que du 10 %.

D'autres essais seront faits à la prochaine saison apicole par M. le Dr Leuzinger et nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Pour arriver à un bon résultat et obtenir des abeilles plus ou moins pures en Suisse romande, c'est par une méthode d'élevage très précise que nous l'obtiendrons.

D'après les données de M. Lehmann leur méthode d'élevage est d'une simplicité remarquable. Ils découpent par bandes les amorces,

méthode Alley et tout apiculteur sera capable de faire ce genre d'élevage. Nous avons abandonné la méthode Alley pour les motifs suivants : Pour découper une bande dans un rayon nous sommes obligés de la couper en ligne horizontale. De ce fait les larves dans les extrémités sont parfois de un à deux jours plus jeunes que celles du centre. Pour obtenir l'égalité d'âge des reines, « qui est un des points les plus importants dans l'élevage », il faudrait pouvoir découper ces bandes en forme de cercle, ce qui est une grande complication. Nous préférons extraire les larves par l'emporte-pièce Barbeau, car c'est le seul outil qui puisse nous permettre de faire le choix des larves qui deviendront des reines et non des ouvrières transformées en reines. C'est par ces grandes précautions que nous avons pu conserver une race pure sans avoir recours aux stations de fécondation.

Pour combattre l'abâtardissement de nos ruchers, il nous faut au plus vite abolir la méthode d'élevage au moyen des cellules de sauveté. Ce qui consiste à enlever la reine d'une colonie et de laisser faire l'élevage sur les rayons. L'apiculteur trop occupé, ne possédant pas assez de temps pour faire l'élevage méthodique des reines, aura tout avantage à acheter des reines chez un éleveur consciencieux, afin de garder ses abeilles dans le sang le plus pur possible. L'apiculteur qui n'a pas assez de connaissances, pratiquera la méthode par l'essaimage forcé, ce qui lui est facile, ou il choisira les cellules royales les plus jeunes pour les répartir dans des ruches orphelines.

(A suivre.)

Pahud Th.

ASSEMBLAGE FORCÉ

En termes apicoles on appelle cela une réunion. Seulement, j'ai horreur des mots ordinaires qui n'attirent pas l'attention, tandis que assemblage ou mieux mariage forcé... Je parie que les lectrices vont dire en parcourant la table des matières : « Tiens, un feuillet ! » Hélas, je m'excuse tout de suite. Ce n'est que le récit de deux opérations dont l'une date de 42 ans. Voyez que le sexe masculin avoue carrément son âge. Encassez, Mesdames et Mesdemoiselles qui avez déjà « cambé » la première jeunesse et vous lancez dans les blanches marguerites. — J'étais jeune instituteur à Yens. Un essaim m'était venu le jour précédent. Il travaillait ferme. Un

autre étant suspendu à quelques pas, je conduisis mes élèves au rucher et leur fis une savante théorie sur les mœurs des abeilles, la douceur des jeunes, le rôle de l'enfumoir dont les torrents de fumée éteignaient tout sentiment hostile. « Du reste, ajoutai-je, vous allez voir, vous allez voir. » Il faut dire que dans le courant de la semaine on avait appris la poésie « Le singe qui montre la lanterne magique », mauvaise coïncidence, comme la suite le prouve. En présence des élèves qui écarquillaient les yeux, je versais en plein midi l'essaim sur la jeune colonie installée dans la ruche depuis 24 heures. J'avais affirmé une réussite complète sans trace de lutte ! Hélas, les premières locataires ne mirent pas une minute pour anéantir les nouvelles arrivées. J'étais consterné, d'autant plus qu'une malicieuse fillette lança : « On n'y comprend rien, c'est comme dans la poésie ! » Une autre voix en sourdine qui m'arriva cependant distincte : « Le régent remplace le singe ! »

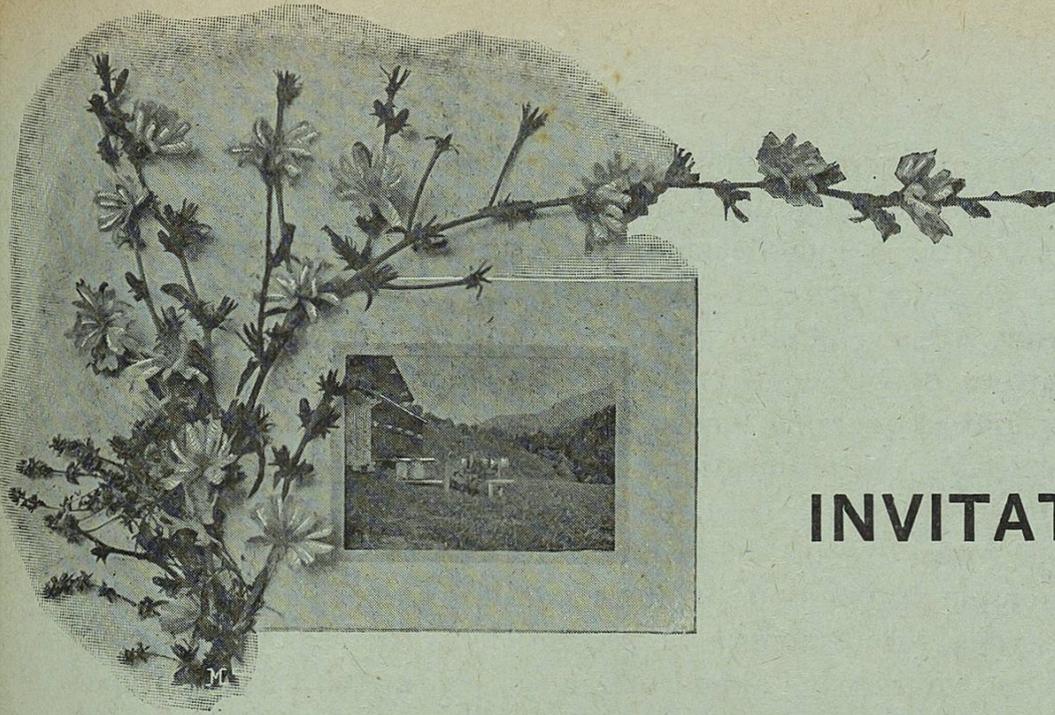
Cette fois la coupe était pleine. Un « Rentrez » énergique retentit et il s'en fallut de peu que je lâche l'apiculture.

Un petit demi-siècle a passé. Ce printemps, une ruche orpheline est découverte. Notre brave secrétaire M. Gonthier, à Bougy, me fait savoir qu'il a le nécessaire à ma disposition. J'endosse ma hotte, franchis les 3 km. à pas pressés et reviens avec une ruchette contenant un rayon de Dadant type couvert d'abeilles, parmi lesquelles la souveraine. « N'oublie pas la méthode Deluche de Gingins, me recommanda le pédagogue apiculteur voisin des sapinières du Signal, enfarine tout ce bétail à cornes. » Ainsi fut fait. Réussite complète. Par ce même courrier, j'écris à mon ami Gonthier.

Bonne nouvelle. Mes vieilles grincheuses d'une humeur acariâtre, aigries par l'absence de bébés dans leur demeure, ont accueilli les arrivantes sans protestation. Une inspection faite le lendemain m'a permis de voir mes anciennes sauteuses dispersées ici et là, serrées cette fois sur quatre cadres entourant avec dévotion cette bonne maman de Bougy-Villars... Bravo, Deluche, à vous l'honneur ! Et vivent aussi les meuniers ! Ne vous avisez plus de les traiter de voleurs comme autrefois et moi de Jacot, le fameux quadrumane ! Je ne l'ai pas encore digérée. — Poison de gosses !

Mont sur Rolle.

H. Berger.



INVITATION

à tous ceux et celles qui ne font pas encore
partie de notre Société Romande d'Apiculture.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Les délégués officiels de la Société romande réunis le 12 mars, à Lausanne, après avoir examiné la situation de la Société, dont les obligations augmentent au fur et à mesure des besoins nouveaux, frappés de l'indifférence de nombreux apiculteurs qui n'éprouvent pas le besoin de se rapprocher de notre groupement, ont pris la décision de faire un tirage spécial à l'adresse de tous les apiculteurs qui se tiennent à l'écart pour des motifs que nous ignorons.

C'est donc à vous, Mesdames et Messieurs, qui faites de l'apiculture, en cachette, pourrais-je dire, sans vous montrer jamais, ou dans l'ignorance qu'il existe une société d'apiculture, que nous adressons cette brochure ; elle vous renseignera sur les avantages que vous offre notre société, sur les avantages que nous voyons pour l'avenir d'être toujours plus unis en vue de la réalisation de nos produits, comme aussi sur toutes les jouissances que vous éprouverez en fréquentant les assemblées ou les réunions apicoles toujours si intéressantes et si gaies.

Ne rejetez pas ce journal comme une vulgaire réclame, lisez-le jusqu'au bout et méditez-le. Je suis persuadé que, par cette lecture, d'avance, vous aimerez et apprécierez notre publication et notre association. Songez aussi aux conséquences que vous encourez en

tant que possesseurs d'abeilles, en ces temps où la responsabilité civile est toujours davantage évoquée. Réfléchissez, soupesez le pour et le contre, et tout de suite écrivez pour demander votre admission ; n'attendez pas plus longtemps, car vous ne savez ce que demain vous réserve. Cette plaquette, imprimée à votre intention, vous montrera déjà ce que peut être notre bulletin, ne gardez pas pour vous tout ce que vous savez, car le rédacteur reçoit, avec reconnaissance, toutes communications scientifiques ou pratiques qui se rattachent aux questions de l'apiculture ou du miel, et vous serez contents de vous lire de temps à autre. Vos abeilles ne sont-elles pas un exemple frappant de la force par le groupement ? imitez-les et joignez-vous rapidement à la section de votre région. Si vous voulez qu'on vous aide, aidez-nous aussi en mettant en pratique l'esprit de solidarité si nécessaire dans l'époque troublée que nous vivons.

Le Président de la Société romande d'apiculture :

A. Mayor.

RESPONSABILITÉ DES APICULTEURS ET ASSURANCES DE LA ROMANDE

« Celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence ou imprudence, est tenu à le réparer. » Ainsi s'exprime l'art. 41 du Code fédéral des obligations ; et voici l'art. 56 : « En cas de dommage causé par un animal, la personne qui le détient est responsable ». Il résulte de ces deux dispositions que les détenteurs de ruches sont responsables des dommages causés par leurs abeilles, et ces risques sont divers et nombreux. Les piqûres infligées aux personnes ou aux animaux entraînent des frais médicaux et pharmaceutiques, le chômage souvent et quelquefois la mort ; les abeilles peuvent empêcher le travail des agriculteurs et de certains ouvriers, rendre intenable une pâtisserie, éloigner les clients de l'éventaire d'un marchand de fruits, salir des objets, etc., etc.

Les indemnités réclamées par les lésés sont toujours fortes, souvent si fortes que l'apiculteur aurait bien de la peine à les payer par ses propres moyens. Lorsqu'il y a mort d'homme, le juge doit

tenir compte des circonstances et il peut allouer une indemnité ou une rente en faveur des survivants privés de leur soutien. L'indemnité comprend toujours le préjudice dérivant de l'incapacité de travail, les frais de traitement et ceux d'inhumation. On voit que la plupart des apiculteurs seraient réduits à la faillite si leurs abeilles causaient la mort d'un être humain. Ce cas est heureusement très rare, mais le risque n'est pas exclu.

Chaque année, les journaux nous annoncent des décès consécutifs à des piqûres d'abeilles. Ces nouvelles ne sont pas toujours exactes, mais le professeur Roch, de Genève, qui a publié en 1929, dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, une étude sur les piqûres des hyménoptères, a pu déterminer avec certitude un certain nombre de décès causés par les abeilles. Ces cas sont échelonnés sur un grand nombre d'années et se répartissent sur l'Europe et l'Amérique. Il n'en reste pas moins que la piqûre des abeilles peut amener une issue fatale dans certaines circonstances.

Si les accidents mortels sont rares, les sinistres moins graves sont extrêmement nombreux. Le même professeur Roch rapporte qu'une seule société d'assurance, la *Schweiz. Unfall-Versicherungs-Anstalt Luzern*, a payé en 1921 et 1922 fr. 104,368.— pour 1785 piqûres d'insectes dont les abeilles sont responsables pour le plus grand nombre. L'expérience de la Romande suffit d'ailleurs à nous renseigner sur la responsabilité qui nous incombe par le fait de nos abeilles. Les quelques cas suivants, pris entre beaucoup d'autres, montrent à l'évidence l'étendue de cette responsabilité.

En 1926, au Locle, une abeille pique près de l'œil un ouvrier qui coupe du bois ; surpris, l'homme frappe sur son bras gauche : indemnité, fr. 140.—.

En 1927, à l'Isle (Vaud), un homme est piqué par les abeilles de son voisin ; résultat, trois jours de lit et médecin. Indemnité, fr. 42.

En 1928, à Dompierre (Fribourg), un cheval à l'abreuvoir est piqué : dépréciation et vétérinaire, fr. 316.

En 1929, à Vétroz (Valais), un charretier et son attelage sont piqués : indemnité, fr. 65.—.

La même année, à Ferreyres (Vaud), un cheval piqué s'emballe et accroche une colonne d'un couvert de fontaine : indemnité, fr. 200.—.

En 1929 toujours, deux chevaux sont assaillis, à Dombresson (Neuchâtel), par des abeilles en furie ; le charretier est cruellement piqué. L'un des chevaux périt, l'autre subit une dépréciation : indemnité, fr. 1556.60.

En 1931, à Fétigny (Fribourg), un chien de prix est piqué à mort :

indemnité, fr. 400.— et un accident survenu près d'un rucher pendant la fenaison, cheval blessé et char détérioré, coûte fr. 92.—.

Citons encore, comme exemples typiques le cas d'un passant assailli devant l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, où il dut être transporté, ayant perdu connaissance ; et celui d'une dame de Morlon, (Fribourg), prise deux fois pendant l'été d'une syncope à la suite d'une seule piqûre.

En résumé, l'assurance a payé pour nos membres, en 1930 et 1931, fr. 3362.85. Elle s'est chargée en outre des démarches nécessaires pour obtenir la réduction des prétentions souvent exagérées des lésés. Réduits à leurs seules forces, les apiculteurs eussent payé bien davantage.

Les membres de la Romande sont aussi *assurés contre le vol et les déprédations* ; ici, les risques semblent moins grands que pour la responsabilité civile. Voici cependant quelques exemples d'indemnités payées pour vols de miel, de ruches, de reines, de matériel apicole, et pour des ruchers ravagés par des vandales ou par des enfants ; nous laissons de côté les sommes inférieures à fr. 100.—.

En 1927, trois apiculteurs de Martigny, Cœuve et Fahy ont reçu respectivement fr. 498.40, fr. 112.— et fr. 280.— pour déprédations diverses commises dans leurs ruchers. En 1929, l'assurance a payé fr. 400.— à deux apiculteurs neuchâtelois dont les abeilles avaient été détruites par un voisin grincheux.

Un mot encore ; *si tous les apiculteurs sont exposés à voir leurs abeilles s'attaquer* aux hommes ou aux bêtes, ou leurs ruchers recevoir la visite de malfaiteurs ou d'inconscients, tous aussi peuvent se mettre facilement à couvert. *Il leur suffit pour cela de se faire recevoir comme membre d'une Section de la Romande.* Dès qu'ils ont payé leur cotisation, ils sont automatiquement assurés contre les risques de responsabilité civile et contre le vol et les déprédations. Si alors leurs abeilles sont la cause d'un accident, ils informent immédiatement par lettre le préposé aux assurances de la Romande, en fournissant les renseignements indispensables : nature de l'accident, nom, domicile, profession et, si possible, gain journalier du sinistré, etc. S'il s'agit d'un vol, ils doivent prendre toutes les mesures propres à sauvegarder les traces permettant la découverte des coupables : déposer dans les 24 heures une plainte en justice, et avvertir immédiatement le préposé, l'adresse de ce dernier figure en tête de chaque numéro du *Bulletin*. Il semble impossible qu'un apiculteur puisse rester à l'écart d'une association lui assurant gratuitement de tels avantages.

J. Magnenat.

QUELQUES AVANTAGES OFFERTS A NOS MEMBRES

Notre *Bulletin de la Société romande d'apiculture*, fondé en 1904, succédait à la célèbre *Revue internationale d'apiculture* de feu Ed. Bertrand. C'est dire que cette publication a un long passé derrière elle et que sa collection constitue une mine très riche et très substantielle de renseignements.

Elle a l'expérience de l'âge, mais ne demande qu'à rester jeune et ouverte à toutes les idées nouvelles, à toutes les expériences et découvertes. La liste de ses collaborateurs est une preuve de l'intérêt qu'elle suscite et de l'attachement que l'on conserve pour elle.

Vous pouvez donc vous y abonner en toute confiance. Elle comprend chaque mois une *partie scientifique*, puisque malgré les observations et études faites depuis plus de 2000 ans, le monde des abeilles reste encore plein de mystères inexpliqués. Ces articles peuvent d'ailleurs être lus par chacun, nous tenons à ce que leur rédaction soit claire et que leur contenu puisse être assimilé par chacun. Puis dans chaque numéro, vous trouverez des *questions de pratique* capables de vous suggérer des améliorations dans la façon d'élever vos abeilles ou de traiter convenablement la merveilleuse récolte d'or liquide que ces insectes infatigables vous apportent.

Un *service de renseignements* gratuit vous est offert, surtout si vous ajoutez simplement un timbre pour la réponse. Le rédacteur, tout vieux qu'il soit, prend encore le plus vif plaisir à initier les jeunes à cet art si varié de la culture des abeilles. Il sera tout heureux de vous aider dans la mesure du possible.

La Société romande d'apiculture a peu à peu constitué une *bibliothèque très riche*, contenant à peu près tous les ouvrages d'apiculture, avec en outre des volumes traitant de botanique, d'arboriculture, d'agriculture générale. Tous ces volumes sont à la disposition de ses membres, sans aucune finance d'abonnement, ni de port (seul le catalogue coûte 50 centimes). Une simple carte suffit pour que vous receviez par retour du courrier, ou au plus tard dans les deux ou trois jours les ouvrages demandés, sauf naturellement s'ils sont déjà en lecture. Le port de retour est payé à l'avance par la Société et vous pouvez utiliser l'emballage et la carte-adresse, fournis gratuitement aussi. Ainsi une précieuse documentation scientifique ou pratique vous est offerte et vous la chercheriez vainement ailleurs ou alors à des prix dépassant de beaucoup la modeste cotisation que nous vous demandons.

En outre, bon nombre de ces volumes modernes peuvent être acquis par notre intermédiaire à un prix réduit d'environ 50 %. Un seul exemple : le volume indispensable à toute personne ne possédant même qu'une ruche : *La conduite du rucher*, coûte fr. 6.— en librairie, plus les frais de port. Vous versez fr. 3.— à notre compte de chèques et, par retour du courrier, vous recevrez le volume, à votre domicile, franco. Cette seule opération vous récupère donc déjà de fr. 3.— sur la cotisation de fr. 5.— que nous vous demandons par année.

Est-ce tout ? Non et de loin pas. Vous aurez l'occasion d'assister à des *conférences ou cours*, gratuits toujours, avec projections et même films, donnés par des hommes compétents auxquels vous pourrez exposer les cas qui vous embarrassent. Et ces séances, organisées de la façon la plus cordiale, seront pour vous de jolies occasions de fraterniser, d'observer, d'entendre de jolis mots, de fines réparties, de gracieux ou piquants souvenirs. Heures de délassement qui sont des heures bienfaisantes et réconfortantes. Vous pourrez dans ces mêmes séances, celles de printemps, d'été ou d'automne, voir traiter des ruches, faire des opérations que vous n'auriez pas l'idée ou le courage de faire vous-même sans les avoir vu faire.

Est-ce tout encore ? Non et encore non. Par la coopération, nos sections et notre « Romande » font l'achat en commun des fournitures nécessaires à l'apiculteur et une seule emplette faite de cette façon vous remboursera, et bien au delà, la cotisation que vous aurez payée.

Est-ce tout enfin ? Non. Nous vous avons parlé des avantages littéraires, scientifiques, matériels, financiers... mais le cœur a sa place aussi dans notre association, et sa bonne place.

Que d'amitiés fidèles et désintéressées. Nous connaissons quelqu'un qui ne sortait jamais de son village que pour des réunions d'apiculture, disant que là seulement il trouvait une joie sans regrets.

Voyez d'ailleurs deux ou plusieurs apiculteurs s'aborder : après les salutations et deux mots sur le temps, c'est d'apiculture qu'ils parleront ; ils n'en finiront pas de causer agréablement et joyeusement, l'abeille les réjouit et les unit, ce qui n'est pas rien par le temps qui court.

Ajoutez encore ceci : Nous vous laissons libres. Pas d'obligation d'assister aux séances, ni amendes, ni contraintes d'aucune sorte. Nous ne demandons qu'une collaboration librement consentie et c'est là aussi une valeur que certains d'entre vous apprécieront.

Nous aurions encore bien d'autres choses à vous dire, mais en

conclusion et en résumé, jetez, s'il vous plaît, un coup d'œil rapide sur les avantages que vous présente l'affiliation à notre société d'apiculture :

1° Nous vous offrons l'*abonnement gratuit* au journal d'apiculture qui vous donnera chaque mois une foule de conseils et de renseignements très profitables et très intéressants.

2° Nous vous offrons l'*abonnement gratuit* (tous frais de ports payés, y compris le retour) à une Bibliothèque contenant tous les principaux ouvrages sur l'apiculture et les domaines annexes.

3° *Vous serez assuré*, par nous, sans frais aucuns à votre charge, auprès de la « Winterthur », contre toutes les conséquences (responsabilité civile vis-à-vis des tiers) des accidents que peuvent causer les abeilles, ceci jusqu'à *la somme de 150,000 fr.* Vous serez assuré, en outre, contre le vol et les déprédations dans votre rucher.

4° Vous pourrez *suivre des cours et des conférences* sur l'apiculture, les soins à donner aux abeilles, au miel, à la cire. Vous pourrez faire fondre vos vieux rayons, les transformer en belle cire, assister à des réunions de section, visites instructives de ruchers, concours spéciaux avec récompenses, etc., etc.

5° Vous pourrez profiter *des achats très avantageux*, faits en commun par notre société, de diverses denrées, en particulier *de sucre*, de livres à prix réduits de 50 % ; le bénéfice réalisé ainsi vous paiera en une seule fois de la cotisation que nous vous demandons. (L'abonnement simple du journal est de Fr. 6.—, sans aucun autre avantage.)

Notre Société romande est divisée en « Sections » par régions. Pour les avantages énumérés ci-dessus, la Société romande demande Fr. 5.—. En outre, chaque section prélève une cotisation (variant de Fr. 1.— à Fr. 2.—) pour ses propres frais et une minime finance d'entrée. Donc pour Fr. 7.— par année, vous aurez tous ces avantages, alors que par un seul petit accident causé par vos abeilles vous pouvez avoir des centaines ou des milliers de francs à payer, sans compter les ennuis et les frais.

Outre l'intérêt personnel que vous trouverez dans notre société, vous devez comprendre la nécessité toujours grandissante de l'association en vue de défendre les intérêts généraux de l'apiculture, menacée de divers côtés.

Veillez vous adresser au Président de la Section de votre région.

Voici les adresses (en cas d'embarras, s'adresser au rédacteur du *Bulletin*, qui vous donnera les renseignements nécessaires) :

Sections :

Président et Adresse :

Genevoise	O. Niquille, Grand-Pré 74, Genève.
Fribourgeoise	H. Joye-Rossier, Prez-vers-Noréaz.
Abeille fribourgeoise . .	L. Devaud, Av. du Midi 17, Fribourg.
Gruyère	Abbé Gapany, Vuippens.
La Glâne	Victor Chatton, Romont.
Côte neuchâteloise	G. Béguin, Comba Borel, Neuchâtel.
Béroche	L. Haesler, St-Aubin (Neuchâtel).
Val de Ruz	Aug. Gafner, Dombresson.
Val de Travers	Louis Loup, Fleurier.
Montagnes neuchâteloises	Dr Perret, Nord 181, La Chaux-de-Fonds.
Jura-Nord	Maurice Gisiger, Berlincourt.
Ajoie et Clos du Doubs .	Henri Fleury, Villars s. Fontenais.
Erguel-Prévôté	Ch.-Alb. Boillat, Reconvilier.
Pied du Chasseral	Numa Perret, rue du Milieu 25, Bienne.
Franches-Montagnes . .	L. Mouche, La Ferrière.
Lausanne et environs . .	A. Grandchamp, Béthusy, Lausanne.
Morges	A. Valet, Morges.
Moudon	Marcel Chapuis, Moudon.
Nyon	Deluche, Gingins.
Côte vaudoise	Henri Berger, Mont sur Rolle.
Bière	Stauffer, Bière.
Alpes	Ed. Fankhauser, Territet.
Pays d'Enhaut	Combremont, L'Etivaz.
Haute-Broye	Rubattel, Vuibroye.
Basse-Broye	E. Savary, Sédeilles.
Jorat	A. Porchet, Av. du Grand Hôtel, Vevey.
Lucens	Arnold Corthésy, Dompierre sur Lucens.
Payerne	Ch. Fivaz, Payerne.
Avenches	Miauton, Oleyres.
Menthue	Cruchon, Molondin.
Gros de Vaud	John Piot, Pailly.
Cossonay	Dormond, La Sarraz.
Orbe	A. Conod. Orbe.
Grandson-Pied du Jura .	N. Clément, Yverdon.
Valaisannes (sous-sect.):	
Monthey	O. Vuadens, Vouvry.
St-Maurice	Blanchut, Collonges.
Martigny	Michaud, Bovernier.
Conthey	Henri Meytain, Nendaz.
Sion	Roch, Pont de la Morge.
Sierre	Bornet, Sierre.
Hérens	Ant. Maystre, Evolène.
Bagne	César Bruchez, Bagne.
Entremont	Abbet, Orsières.

ELEVAGE DE REINES

(Suite.)

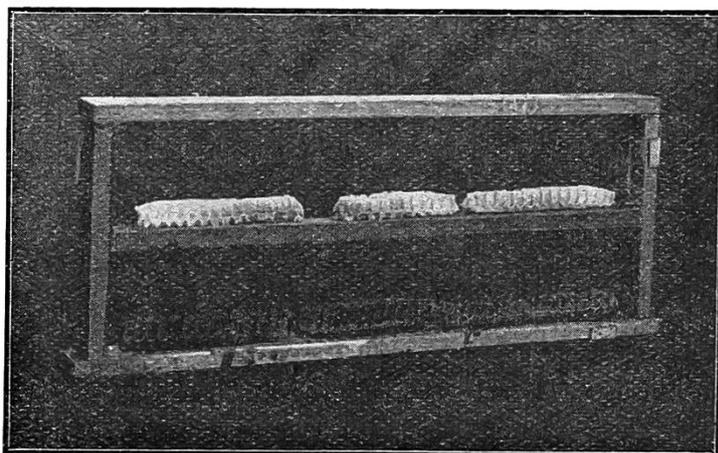


Fig. 1. Cadre avec bande ou strie découpée dans un rayon garni d'œufs.

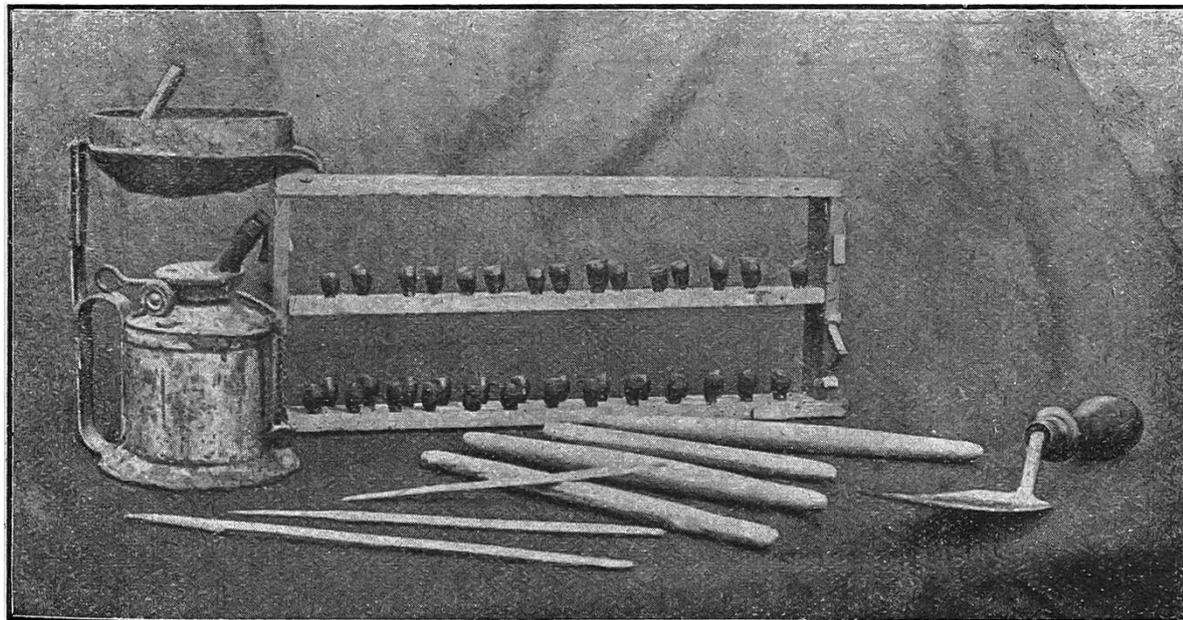


Fig. 2. Cellules Doolittle, bâtonnets et pickings.

Ces clichés auraient dû paraître avec les articles précédents, mais nous ne les avons pas (Réd.).

La boîte d'arrêt.

C'est une petite caisse, dans laquelle il y a de la place pour y suspendre quatre rayons de miel. Pour donner autant que possible de l'air aux abeilles emprisonnées on fait un grand trou au fond et un autre au côté opposé à l'entrée. Ces trous sont fermés sur la surface interne avec de la toile métallique et deux liteaux en bas garantissent la circulation libre de l'air. L'entrée est une ouverture de 2 cm. de hauteur qui s'étend sur toute la largeur du fond. Les abeilles en-

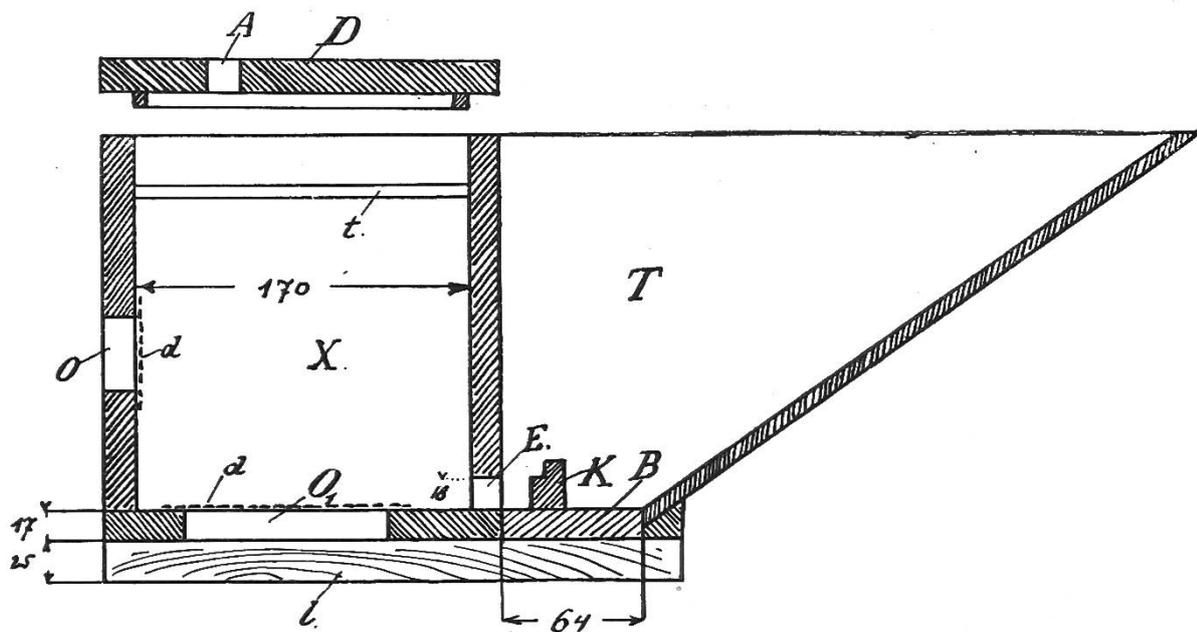


Fig. 3. Coupe transversale de ma ruchette d'élevage.

trent beaucoup plus facilement par le bas que par l'ouverture supérieure de la caisse et une fois dedans, elles ne sortent plus. Pour fermer l'entrée du bas on emploie un bloc de bois pivotant sur une vis. Si l'on travaille avec un cadre il faut une ouverture au milieu du couvercle, assez large pour y pouvoir introduire le cadre. Cette ouverture possède aussi un couvercle. Si l'on travaille avec les cupules Pratt on perce dans le couvercle de la boîte deux séries de trous ronds. Ces *cupules Pratt* sont assez commodes, elles consistent en un cylindre en bois avec un rebord en haut, ce qui empêche la cupule de tomber dans le trou et dans la partie inférieure se trouve un creux dans lequel on fixe la cellule artificielle.

La largeur intérieure de la boîte doit être telle qu'entre les barres verticales du cadre et les parois il y ait environ 1 cm. d'espace. Ceci a pour but d'empêcher les abeilles de s'attacher aux parois, vu la

distance augmentée entre le cadre et la paroi de la boîte. La largeur intérieure de la boîte est de 170 mm. La hauteur est telle qu'il reste entre le cadre d'un côté et le fond ou le couvercle de l'autre côté environ 2 cm. d'espace.

Pour remplir la boîte avec des abeilles il faut une espèce d'entonnoir soit en bois, soit de préférence en tôle, qui peut être fixé à la

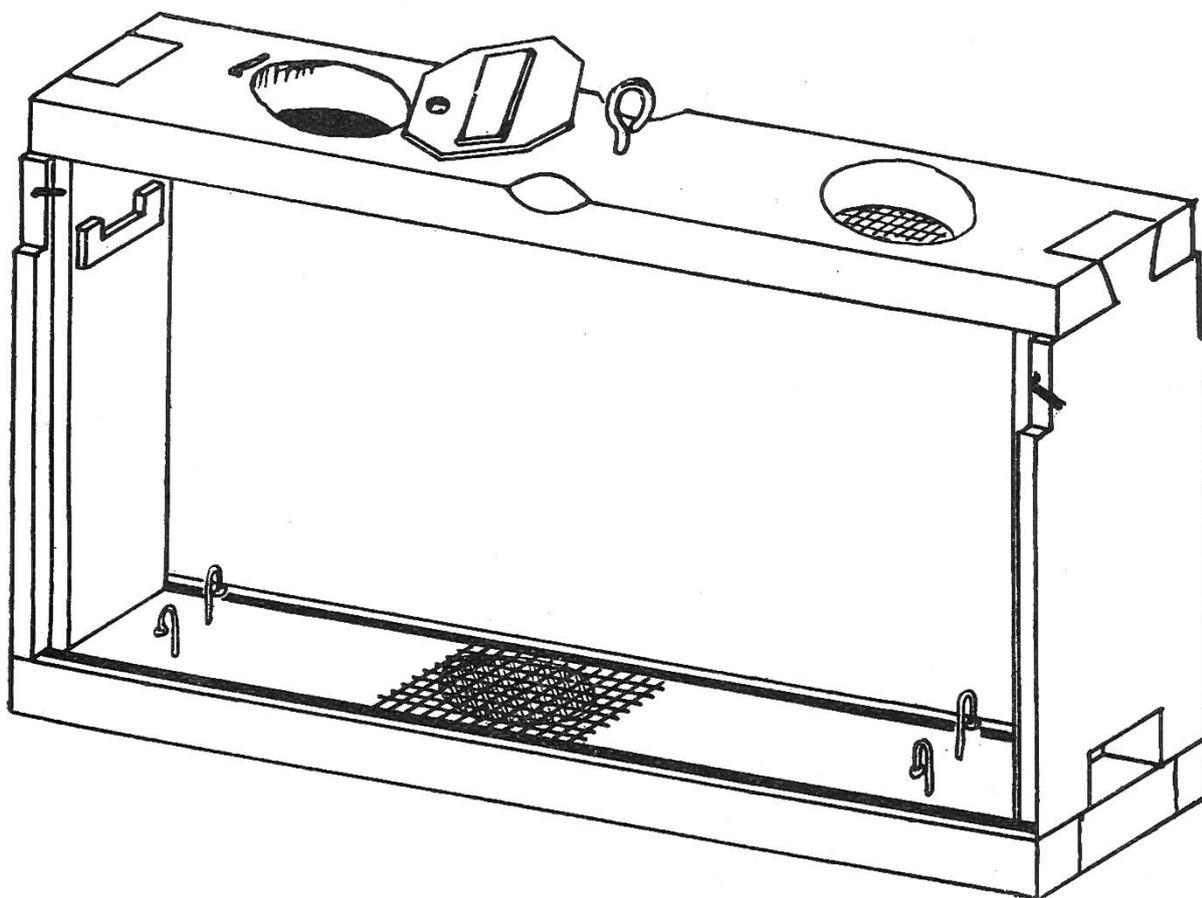


Fig. 4. Coupe de ma ruchette d'élevage, vue par le haut.

boîte ; on peut aussi construire la boîte avec un entonnoir fixé solidement.

Maintenant il s'agit de meubler notre petite caisse. Pour cela il nous faut deux rayons bien garnis de miel ; un de ces rayons doit contenir *autant de pollen que possible*, une chose indispensable. Si l'on ne trouve pas un rayon de miel avec assez de pollen il faut choisir un grand rayon qui en a suffisamment, on coupe la moitié du rayon que l'on utilise au lieu d'un rayon de miel. Il est bon d'asperger un des rayons avec de l'eau, quoique ce ne soit pas absolument nécessaire, surtout s'il y a du miel frais dans les rayons.

La technique de l'élevage avec la boîte d'essaim.

Un jour avant l'opération je cherche la reine de la ruche élèveuse, je l'emprisonne dans une cage ronde de treillis et je la pose sur les rayons du nid à couvain. (Il va de soi que la ruche élèveuse n'a pas de hausse, elle est plutôt serrée entre deux planches de partition.) A cette occasion on inspecte très exactement tous les rayons pour qu'aucune cellule royale ne nous échappe ; si nous omettions de détruire une seule cellule qui nous est échappée, cela provoquerait un insuccès complet de notre élevage. Si la reine reste deux ou même trois jours encagée cela ne gênera pas, mais si l'on attend plus de deux jours il faudrait faire, encore avant l'opération, une inspection exacte concernant les jeunes cellules royales.

Il est bon de commencer le travail autour de midi quand il y a beaucoup d'abeilles dehors. La boîte à essaim meublée et fermée est placée à côté de la ruche élèveuse, l'entonnoir y est fixé. On secoue ou brosse les abeilles de 3 à 5 rayons dans l'entonnoir ; elles s'empressent d'entrer et les abeilles peu nombreuses qui restent sur l'entonnoir sont brossées dans la boîte qui alors est fermée avec le verrou. On rend les rayons à la colonie si l'on ne préfère pas d'en ôter 1 à 3 qui n'ont pas de couvain. La boîte d'essaim est mise à un endroit calme et sombre. On la couvre avec un drap de laine pour la tenir chaude.

Nous avons maintenant le temps d'aller à la préparation des cadres avec les amorces, comme nous l'avons décrit précédemment. Il ne faut pas se hâter, parce qu'il est bon, de laisser la colonie emprisonnée se sentir orpheline pendant 2-3 heures. Quand nous sommes prêts avec nos amorces ou cellules artificielles, nous allons vite vers notre boîte d'essaim pour ne pas trop refroidir les petites larves. Nous levons la boîte et la posons avec un coup sec par terre pour que les abeilles tombent sur le fond, on ouvre rapidement le petit couvercle et on introduit le cadre, pour refermer lestement la boîte. Si l'on travaille rapidement, aucune abeille ne sort de la boîte. Je remarque, qu'il est nécessaire de *fixer les deux rayons* aux deux extrémités avec des clous pour qu'ils ne glissent pas vers le milieu et viennent ainsi gêner l'introduction du cadre. Si l'on travaille avec des cupules et cellules Doolittle ou cellules isolées, ce n'est pas nécessaire. Là on peut changer une cupule vide de la boîte avec une cupule munie d'une cellule jusqu'à ce que toutes les cupules avec les cellules se trouvent dans la boîte. Rien ne nous empêche de préparer

toutes les cupules dans la chambre chaude pour remplacer alors les cupules vides de la boîte.

Ce travail fait, on pose la boîte de nouveau à un endroit calme et on la laisse là pendant la nuit.

Le lendemain, si possible avant midi, on enlève à la colonie élèveuse la reine emprisonnée pour l'employer ailleurs si elle est bonne. Ce n'est qu'après une à plusieurs heures qu'on rend à la colonie les abeilles de la boîte et les cellules. D'abord il faut faire de la place dans la ruche pour pouvoir enfoncer le cadre à cellules entre deux cadres avec du couvain si possible non operculé. J'ouvre maintenant ma boîte, les abeilles qui se trouvent attachées au couvercle sont jetées dans la ruche et on prend le cadre avec les cellules dont on peut déjà bien distinguer celles qui sont acceptées, pour l'introduire dans la ruche. Le reste des abeilles sur les parois et sur les deux rayons sont brossées également dans la ruche qui est alors fermée.

Il arrive assez souvent que les abeilles ne construisent point de cellules « sauvages » et si cela arrive tout de même, les habitantes sont d'un jour plus jeunes que celles de la colonie de race. Si le temps est mauvais, il faut nourrir la colonie avec du miel dilué, auquel on joint — si l'on en a — du pollen ou le blanc d'un œuf.

Après sept jours environ je fais un contrôle du nombre des cellules pour préparer un plan d'utilisation. Si je vois que j'ai plus de cellules qu'il ne m'en faut pour mon propre usage, il y a toujours l'un ou l'autre apiculteur qui en prendra volontiers à 2 fr. la pièce, et les mettre dans une ruchette de fécondation.

Je ne puis que préconiser la méthode d'élevage avec la boîte d'arrêt. Grâce à mon petit traité sur l'élevage des reines en allemand, beaucoup d'éleveurs se servent de cette méthode et celui qui l'a employée une fois ne l'abandonnera plus. Elle présente de grands avantages. Avec elle on peut (pourvu qu'on ait à sa disposition du couvain jeune d'une colonie de race) *commencer un élevage à tout moment* et il n'est pas nécessaire de perdre une semaine pour faire bâtir d'abord des cellules « sauvages » (ou naturelles) qu'il faudra détruire. On peut donc toujours profiter du temps favorable comme par exemple après une série de beaux jours où les abeilles sont bien disposées. Si une cellule échappe à notre investigation, cela n'a pas les mêmes effets désastreux qu'avec d'autres méthodes. Et cela arrive fort rarement. Par les autres procédés on n'obtient pas un aussi grand nombre de cellules et d'après mes expériences les reines ainsi élevées sont d'une très bonne qualité. Je remarque qu'on a la chance de renforcer la colonie élèveuse tout en remplissant la boîte

d'arrêt avec des abeilles d'une autre colonie forte (attention à la reine !) Dans ce cas il est très utile de faire l'opération par le beau temps pendant que les vieilles abeilles sont aux champs ; cela évite leur introduction dans la boîte et les inconvénients qu'elles apporteraient.

Les cellules royales mûres.

Onze jours après le commencement de l'élevage les cellules royales sont mûres, c'est-à-dire on peut attendre que les reines éclosent dans les 24 heures. Leur couleur commence à se foncer, elles deviennent grises et rapidement les ailes encore fragiles se déplient. Si l'on était sûr de n'avoir pris que des larves de 3 ½—4 jours on pourrait attendre tranquillement 11 jours pour s'occuper des cellules, mais comme on n'est pas tout à fait certain, d'avoir cueilli une larve un peu plus vieille, il faut découper les cellules déjà le dixième jour (commencement de l'élevage 14 mai, découpage des cellules 24 mai).

On sort donc le cadre avec les cellules et plus tard je m'occuperai de leur sort. Les cellules artificielles sont très solides et faciles à découper. Les cellules isolées sont beaucoup plus délicates, mais avec les stries « Alley » on a quelquefois des difficultés à isoler les cellules, dont 2 ou 3 peuvent être collées. Pour sauver les habitantes, il faut une main habile. Je coupe avec un couteau un peu chauffé du côté de la base des cellules le fond jusqu'au commencement de la cellule et après j'essaie de séparer les cellules en tirant doucement les deux pièces à leur base. De cette manière on ne peut pas blesser une reine et si une des cellules se trouve un peu blessée, il n'y a pas de mal, parce qu'on peut la fermer avec un peu de cire et avec le couteau chaud ou de la cire fondue.

Quand j'ai commencé à élever des reines (il y a plus de 30 ans) on donnait aux nuclei ces cellules mûres, mais il y a bien des années que j'ai quitté cette méthode et que je ne travaille plus qu'avec des *reines écloses*. En donnant aux nuclei des cellules on n'a pas de garantie que la future reine sera ce que nous voulons : vigoureuse, avec des membres intacts et d'un bon extérieur ; on n'est pas même sûr qu'une reine éclore, parce qu'il arrive souvent que la larve royale meurt dans la cellule. Au contraire, si l'on donne aux nuclei des reines écloses, on sait ce qu'on a et on a même la chance de marquer la jeune reine.

(A suivre.)

D^r Brunnich.

Pesées de nos ruches sur balance, hiver 1931-32.

STATIONS	Altitude	Augment.	Diminution
		kg.	kg.
Boncourt	373	—	9.100
Chœx (Valais)	430	—	9.800
Neuchâtel	438	—	11.700
Monthey (Valais)	450	—	11.700
Vendlincourt	450	—	5.600
Dompierre (Fribourg)	462	—	—
Vandœuvres (Genève)	466	—	9. —
Berlincourt	499	—	6.900
Corcelles (Neuchâtel)	570	—	5.350
Dombresson	743	—	—
Tavannes	757	—	—
Villiers	764	—	—
Buttes	775	—	12.450
Prêles	821	—	7.850
Cernier	825	—	—
Locle	925	—	6.200
Chaumont	1090	—	4.700
St-Luc (Valais)	1643	—	11.200

Lorsque le conseiller aux débutants dit à ses collègues : « il faut qu'une ruche pour hiverner normalement, dispose de 18 à 20 kg. de nourriture », son estimation concorde avec ce que nous enregistrons des relevés des pesées. Nous constatons jusqu'en avril des diminutions qui dépassent 10 kg. et c'est à présent, au moment où la ponte commence à devenir forte que la consommation augmente dans des proportions très fortes alors que les fleurs ne donnent que peu de récolte et que les ruches ne sont pas suffisamment populeuses pour pouvoir profiter du nectar. D'après les renseignements que nous possédons, plusieurs apiculteurs ont trouvé, ce printemps, des colonies mortes de faim et, naturellement, ce sont toujours les plus populeuses. Sélection à rebours. Le printemps tarde, les ruches ont peine à se développer, mais les apiculteurs, pleins d'espoirs, attendent la

récolte qui remplira les bidons vides depuis longtemps. Après un bel automne l'hiver fut long avec par là quelques nuits très froides ; en plaine beaucoup de brouillard fin 1931, alors que la montagne jouissait d'un beau soleil. En janvier nous notons « forte bise », puis fin février « régime des vents ». Ici, à 570 m. d'altitude, le 11 mars 15 cm. de neige ; les 19, 20 et 21 avril gelées nocturnes. Nous notons sorties le 2 décembre, le 5 janvier, 14 janvier, 27 février ; le 11 mars sortie sur la neige. Les sorties ont donc été normales, ce qui donne peu de mortes tombées au fond des ruches.

Nous attendons le beau temps, et après quelques bonnes averses du chaud soleil sur les arbres fruitiers et les dents-de-lion, alors nos ruches seront prêtes pour les fleurs des foins : esparcette, sauge des prés, scabieuse, etc.

Corcelles, avril 1932.

Ch. Thiébaud.

VISITES ENTRE APICULTEURS

Avec la belle saison, qui ramène toujours le joyeux bourdonnement des abeilles et les fleurs printanières, l'apiculteur lui-même désire prendre l'essor. Il a besoin, après un long hivernage, de secouer, non seulement son apathie, mais de dérouiller ses membres. Le besoin ?... Le désir ?... ou les deux à la fois ?... Aussi impératifs l'un que l'autre de voir un peu ce qui se passe dans le jardin des autres est plus fort, en ce moment, qu'à toute autre époque de l'année !... Et le voilà parti, pour ce monde de merveilles, qu'est toujours le rucher d'une personnalité apicole connue, dont la renommée est venue frapper à votre porte. Ordinairement trois manières pour faire ces visites, sont employées. Deux sont essentiellement mauvaises, seule la troisième est à recommander.

On pourrait ne rien dire des deux premières, et ne parler que de la seule bonne, profitable, qui procure de bonnes relations tant à celui qui reçoit qu'à celui qui visite. Commençons par la première mauvaise. Il arrive souvent que notre visiteur, qui pourtant a pensé à tout, a manqué à l'essentiel, dans sa précipitation, pour une raison ou une autre, n'a point prévenu de son arrivée là où il va. Arrivant, ainsi, à l'improviste, c'est bien rare que le but de son voyage ne soit manqué. Car, c'est toujours ce jour-là, que l'amphitryon se

trouve fort occupé, a d'autres choses à faire ou à surveiller, qui lui prennent tout son temps, si toutefois il n'est en voyage lui-même. On rentre chez soi bredouille, le nez baissé, n'ayant vu que les portes fermées du paradis où on désirait entrer. C'est une chose fort regrettable, pour les deux parties ; et, si le voyage est raté on ne doit s'en prendre qu'à soi-même. La deuxième mauvaise manière est indépendante de la bonne volonté de celui qui reçoit. Elle lui est toujours imposée, à l'improviste, par un personnage, de passage dans la localité, roide, gonflé, important et imposant, ne voulant pas être connu. Il arrive, sans décliner ni son nom, ni ses qualités — toujours médiocres — en chien de chasse — pillard, orgueilleux et niais, muré dans *son moi*, en vous regardant de toute sa hauteur, avec un air de pitié.

Possédant des abeilles et n'en connaissant rien, il pose des questions sur tout et sur rien. Très pressé, en cinq minutes, il veut tout voir, tout apprendre — quand, toutefois, il n'en sait pas plus long que vous et moi, — se comporte en véritable sans gêne, repart aussi gonflé qu'il était entré, se croyant supérieur à tout. Pour se débarrasser vite d'un tel artiste, reconnu de suite aux questions insipides qu'il pose, il n'existe qu'un moyen. On lui répondra, sur le même ton, qu'il s'est trompé de porte, que sa visite est bien inutile, qu'il ne trouvera point chez vous ce qu'il cherche. En disant cela, faites-lui bien sentir, qu'il perd son temps et, surtout, qu'il vous importune, qu'il mériterait d'être reçu rondement pour ne point dire vertement. Nous pensons qu'un tel cas doit être, sinon inconnu, du moins extrêmement rare en Suisse, avec le beau caractère national qui existe de ce pays. En France, il se produit assez fréquemment. Mais il ne sera jamais employé par les apiculteurs vrais, de bonne foi, autrement sociables, bâtis à l'exemple de la ruche. Avec la bonne manière, ils sauront toujours se ménager une agréable réception partout où ils auront envie d'aller. Seul ce moyen, permet, procure toute sorte de satisfactions, cordiales, fructueuses à tous les points de vue. Ces visites utilitaires, d'agrément, de satisfaction, que l'on projette parfois depuis fort longtemps, gagnent beaucoup à être sollicitées, à l'avance, chez qui vous désirez vous rendre, en ayant soin de demander l'époque, si non le jour, que l'on dérangera le moins. Cette demande et les impressions qui s'échangent par correspondance en assurent le succès. Arrive le jour fixé, ce n'est plus des étrangers, des inconnus, c'est des amis qui viennent nous rendre visite. On se réunit avec plaisir, les abeilles font le reste. La confiance enthousiaste, réciproque, qui s'établit ainsi, en parlant abeilles, et très sou-

vent d'autres choses, non moins importantes, laisse toujours un agréable souvenir. Il est fort rare, qu'une visite, engagée de cette manière, ne soit pas bienfaisante, fructueuse, et n'établisse de longues et utiles relations entre les deux parties. En résumé, et pour conclure, le plus sage c'est d'y aller, bonnement, franchement, loyalement, sans arrière-pensée, *en prévenant à l'avance* ; car, il est toujours pénible d'apprendre que de braves gens sont venus, parfois de fort loin, et ont dû repartir sans vous voir.

Pour notre part, nous n'avons qu'à nous louer des relations apicoles que nous avons acquises ainsi, et dont certaines nous sont fort chères. Sans doute, il y a bien quelques rares exceptions... Elles sont nécessaire pour mieux faire apprécier les bonnes.

Heureux, si les lecteurs du *Bulletin*, ne connaissent que celles-là.

Tricoire frères, Foix (Ariège).

VENTE DU MIEL

Le miel se vendra d'autant plus facilement que l'acheteur sera plus sûr de sa provenance et par suite de sa pureté ; la question de « Confiance » joue un rôle important dans la vente de ce produit.

Il va sans dire qu'en tous cas, le miel doit être présenté sous une forme attrayante, et avec les bandes de la Romande et les fiches du contrôle du miel.

C'est à cause de cette sécurité de provenance que dans la vente du miel plus que dans toute autre, il faut éviter autant que possible les intermédiaires. Un consommateur ou un commerçant payera souvent plus cher un miel médiocre dont il connaît l'origine qu'un miel supérieur qui lui est offert par un inconnu. Il est difficile de donner le prix relatif des divers miels, parce que les habitants d'une contrée sont habitués au goût du miel du pays et le préfèrent à tout autre. Des milliers de tonnes de miel, des milliers de kilogrammes de cire, des millions d'hectolitres de fruits et de graines se perdent annuellement.

Le monde reste pauvre, la question du paupérisme vous dévore, la question sociale se dresse formidable et désespérante.

A qui la faute ? Allons, soyez plus pratique et plus sérieux. Qui veut les effets, veut la cause.

Il n'y a qu'une seule place possible pour l'abeille dans notre monde moderne, vraiment sage et vraiment éclairé, une place d'honneur puisqu'elle joue un rôle d'une importance unique, donnez-lui toutes les protections. Puisque seule elle peut le remplir, facilitez-lui tous les développements. Puisqu'elle ne suffira jamais à besogne et qu'il n'y aura jamais assez de fécondateurs. « Créez » partout des centres de fécondation, comme vous avez créé des haras.

Fondez des ruchers modèles. Dotez les apiculteurs, protégez-les partout et contre tout ; ordonnez la création de ruchers dans les écoles où s'élève la classe instruite et sérieuse, écoles normales, écoles d'agriculture et séminaires.

Primez, récompensez, décorez. C'est un grand devoir à l'heure où nous sommes menacés de tous côtés, par tant de puissantes concurrences, c'est un grand devoir de ne pas négliger, même les moindres ressources, même les plus minimes occasions de s'enrichir. A plus forte raison s'il s'agit d'une industrie que de tous points est rémunératrice.

Une ouvrière qui a des centaines de millions de francs à offrir, doit être considérée.

Une « petite pierre » comme celle-là a son importance dans l'édifice. Ce n'est plus un rôle banal qu'elle joue. C'est un rôle social. Une partie de votre avenir est son œuvre.

Saluez votre bienfaitrice. Place à l'abeille.

R. Donzé-Schweizer, apiculteur, Sonvilier.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu une brochure magnifiquement illustrée de M. Oddo Marinelli, reproduisant l'article très complet paru dans l'*Apicoltura italiana di Ancona*. Il y a là des reproductions parfaites des titres et planches principales de l'ouvrage célèbre et rare de François Huber, ainsi que les photographies de la maison de Pregny, de la plaquette inaugurée lors de l'assemblée générale de 1931 à Genève, etc. Nous en félicitons très vivement l'auteur. C'est vraiment très bien.

Nous saluons aussi avec le plus vif plaisir la « résurrection » du journal des apiculteurs canadiens, sous ce titre : *L'abeille et l'érable*. Le directeur en est M. C. Vaillancourt dont tous nos lecteurs ont entendu parler et qui fait partie, avec notre président Mayor, du bureau du Congrès international d'apiculture. Nos meilleurs vœux pour une très longue vie.

NOUVELLES DES RUCHERS

St-Maurice, 20 avril. — Nous voici au 20 avril. Les abricotiers sont en fleurs, mais nos abeilles n'en peuvent profiter, celles-ci n'ont eu qu'une seule belle sortie. De ma longue vie d'apiculteur, je n'ai jamais vu nos colonies aussi en retard. Toujours le froid, la pluie, nous chauffons encore. Plus d'un apiculteur a perdu des colonies et les plus fortes naturellement, celles qui consomment le plus. Il y aura de forts déchets... que l'on cache. Malgré l'abondance des provisions en automne, celles-ci sont épuisées et j'ai dû venir en aide à nombre d'entre elles. Les plus fortes ont 5 à 6 cadres de couvain. Je n'ai pas encore pu commencer mon élevage de reines, nous sommes près de deux mois en retard ici. Si l'apiculteur ne sait se débrouiller, la récolte sera réduite à zéro. Il y aura de grands sacrifices à faire pour obtenir un peu de miel. De partout on nous signale des colonies orphelines et les commandes de reines affluent...

R. Heyraud.

NOUVELLES DES SECTIONS

Séction Grandson et Pied du Jura.

Pour notre section, l'année 1931 fut au point de vue apicole, surtout depuis le 15 juin, une année décolorée, sans relief et sans aperçus intéressants. Ce fut une période de réflexion et d'attente, nous permettant de grouper nos énergies pour les campagnes futures.

1930 avait déjà été pluvieux, c'est pourquoi les esparcettes ont quasi disparu de notre région : par ci, par là, quelques touffes isolées exhibent encore leur panache rose, mais les butineuses ne les visitent pas. Ce nectar précieux ne remplit pas leur corolle.

Avec le milieu de juin les apports sont finis, juillet, août et septembre furent nuls, pourtant il y eut de sérieux essais de miellée, mais Pluvius, par ses intempestives ondées, avait bientôt réduit à néant nos espoirs.

Octobre permit l'apport de quelques corbeilles de pollen. Oh ! bien peu et puis ce fut tout... les premières et précoces gelées eurent promptement raison des fleurs automnales. Les fruits, les raisins même ne sont pas visités ; l'entrain, l'animation font défaut au rucher. Et attention ! Soyons prudents, l'humeur de nos abeilles s'harmonise avec celle du temps ; les visiter, leur donner des cadres à lécher, ce ne fut pas toujours facile. Que de piqûres ! et cela malgré tous les subterfuges employés pour dompter leur humeur belliqueuse.

Contrarié par le mauvais temps, notre travail de comité a été singulièrement compromis ; nous avons élaboré tout un programme qui est resté en partie, comme on dit dans les officines sérieuses, dans les cartons. Car vous le savez, chers collègues apiculteurs, pour qu'une manifestation apicole réussisse, il faut l'animation au rucher, il faut la mélodie des abeilles qui communique aux apiculteurs un fluide disparu avec les années maigres. Cet élément rénovateur est là, il dort

comme le Prince charmant de la légende enfantine... il attend le bon plaisir du temps pour se réveiller, c'est lui qui mieux que les circulaires augmente les effectifs des sections.

Au cours de l'année nous avons eu trois séances de comité et deux assemblées générales : l'une à Grandson, l'autre à Vuitebœuf.

L'assemblée de janvier est toujours vivement attendue et réunit un nombre intéressant de sociétaires.

Rapport du comité, situation financière de la section, rapport des inspecteurs de la loque, tombola toujours capricieuse, perspective du printemps, tout contribue à provoquer parmi nos sociétaires des discussions intéressantes et suggestives.

Comme complément, notre président nous fit une causerie sur (quelques expériences) Schwammerdam, sur de Réaumur, sur de Braw, célèbres entomologistes du 18^{me} siècle. Les théories émises sur la fécondation des reines avant les expériences de l'illustre savant François Huber sont fort intéressantes et devraient être connues par tous les apiculteurs. Ces expériences engageraient l'apiculteur à perfectionner ses connaissances apicoles tout en lui montrant qu'il ne doit pas seulement être un marchand de miel, mais un poète.

A Vuitebœuf, entre les copieuses ondées, nous eûmes un aperçu du rucher de M. Gilgien, mais je me tais, pour visiter des ruches il faut l'indispensable soleil.

Rappelons pour mémoire l'excellent exposé que nous fit M. Favre, sur la mise en hivernage des ruches. Ses judicieux et pratiques conseils demandent à être suivis.

Le contrôle est peu demandé : trois sociétaires seulement. Les échantillons ont été envoyés directement à M. Thiébaud pour appréciation de leurs qualités. Merci au directeur de l'office du miel pour son amabilité. Il est inutile d'épiloguer sur ces chiffres ; il faut créer l'ambiance nécessaire à ce contrôle, il faut que nos membres en reconnaissent l'urgence. Vienne une grosse récolte et nous verrons.

Il y a quelque dix ans nous avons déjà adressé des circulaires à tous nos non-sociétaires ; ce moyen n'a pas modifié l'effectif de notre section, c'est pourquoi nous avons décidé qu'en 1932 nous les visiterions individuellement tout en leur remettant la circulaire « officielle ». Ce procédé sera-t-il meilleur ? Nous nous permettrons de vous renseigner.

En terminant cet aperçu du rapport présidentiel, nous tenons à remercier nos dévoués collaborateurs, membres du comité, les inspecteurs de la loque, ainsi que tous les sociétaires qui ne demandent pas mieux que d'assumer une tâche utile à l'ensemble ; ces membres il faut les mettre à la besogne et les difficultés de l'heure présente s'aplaniront ou tout au moins seront moins aiguës.

Yverdon, avril 1932.

N. Clément de Coppet.

* * *

Section de « Jura-nord ».

Assemblée générale tenue à Courroux le dimanche 17 avril 1932. Si le temps maussade et froid retenait nos avettes cloîtrées, il favorisait sans nul doute les réunions intéressantes dans la salle chauffée. Notre assemblée générale put aussi profiter de cette aubaine et c'est à près de 80 sociétaires que le comité dut demander décharge pour son travail de l'année écoulée. Tout d'abord, disons que le dernier protocole est lu, écouté seulement d'une oreille peut-être et... approuvé. Il en est

de même pour les comptes et M. le caissier est vivement remercié pour sa bonne gestion. Les vérificateurs étaient M. Jolidon, instituteur à Soyhières, et M. Rebetez, agent d'assurance à Bassecourt.

Du rapport du comité nous extrayons (pas avec la force centrifuge) quatre réunions de comité, organisation de trois assemblées locales spécialement tenues pour l'instruction des apiculteurs et en vue de la lutte contre les maladies de nos mouches ; une assemblée générale à laquelle nous avons convié M. Lehmann de Berne, lequel a bien voulu venir nous initier aux maints petits tours et semi-secrets des éleveurs de reines de la Suisse allemande. Différentes prises d'échantillons eurent aussi lieu et qui décélèrent ci ou là quelques acares. Messieurs les apiculteurs sont encore une fois priés d'envoyer au Liebefeld quelques échantillons de leurs abeilles, cela éclaircira bien des mystères. Le contrôle du miel fut aussi organisé mais n'eut guère de succès ; nous nous demandons pourquoi ? Enfin le sirop Hostettler fut aussi largement distribué et nous donna maints soucis, dont un dure encore.

Un tractandum prévoyant deux membres de plus au comité fut adopté et sur ces entrefaites eurent lieu les nominations. Tout l'ancien comité étant fort désireux de rester en fonctions, l'assemblée y consentit et eut même quelque peine à nous trouver un neuvième ; et ce fut M. Tièche, de Movelier, qui, avec l'inspecteur cantonal, complétèrent la direction de notre groupement.

Trois assemblées locales pratiques auront lieu comme suit ; et nous prions les membres d'en prendre bonne note et d'y inviter leurs amis non-sociétaires : La première aura lieu le 29 mai prochain à Courchaipoix ; la seconde et la troisième auront lieu le dimanche 5 juin, une à Lajoux et l'autre à Movelier. A chacune de ces réunions qui débiteront vers 13 heures, le travail sera dirigé par un de nos bons praticiens, soit M. Etique ou M. Walther.

Le sirop Hostettler sera pris en commande comme par le passé (délai d'inscription 10 août).

Le tractandum « Divers » fut assez abondamment servi : ce fut d'abord M. Lovy, éleveur à Undervelier, lequel laissa entendre qu'en sa qualité de membre de la section, il ne se croyait pas soutenu par le comité dans la demande de levée de ban qu'il réclame aux autorités sanitaires cantonales. Il lui fut répondu que le ban prononcé sur une contrée ne pouvait être levé sur simple demande d'intéressés, si importants soient-ils, mais que, comme dans les autres cas, la durée du ban devait se mesurer par deux à trois ans et qu'au reste bien des localités attendent depuis trois ou quatre années aussi cette levée de ban. Il est bien évident et nous comprenons que M. Lovy souffre fort de cette interdiction, laquelle disparaîtra probablement assez tôt pour lui permettre toute activité pendant la prochaine campagne si, comme tout le laisse prévoir, la région se trouve être débarrassée d'acares lors du prochain prélèvement d'abeilles. Sur ce, M. Lovy se déclare satisfait et l'on aborde la demande de M. Etique, laquelle se résume en ceci : « Au vu des frais toujours plus grands nécessités par la lutte contre l'acariose, et vu que l'Etat se dérobe de plus en plus en nous laissant à charge les frais de traitement au safrol et qu'il nous arrive de trouver d'autres foyers d'acariose, ne serait-il pas indiqué, en invoquant l'art. 13 des statuts de la Caisse-loque, de demander à la Fédération une subvention, laquelle nous serait bienvenue pour lutter efficacement et définitivement contre ce fameux acare ? » Après discussion, l'assemblée émit le vœu qu'une telle demande fût présentée à la Fédération jurassienne.

La partie administrative étant terminée, ce fut à M. Etique, maître des cours d'apiculture à Courtemelon, de nous faire une causerie sur

les travaux de saison. En vrai maître, simple et concret, M. Etique sut trouver les mots aptes à nous faire comprendre, aux vieux aussi, la grande influence sur la marche d'un rucher, d'une visite de printemps bien faite. Tout d'abord, les visites déjà faites, dans notre contrée du moins, ne pouvaient l'être que mal, vu que la température jusqu'ici ne s'y est pas prêtée. Ensuite il nous fit toucher du doigt la bêtise souvent commise non par ignorance, mais bien par manque de décision et qui nous fait grâcier une majesté auparavant condamnée à mort au vu de sa mauvaise ponte, dès que nous pouvons contempler sa belle prestance et sa belle allure, malgré un vilain rayon de couvain que nous espérons inutilement voir s'améliorer.

Après une heure de causerie, la séance en chambre fut levée pour être terminée au rucher de M. Etique. Le tard se faisant et la température assez fraîche ne nous permit pas d'ouvrir les ruches ; mais à voir tout en ordre dans un grand rucher et des cadres de miel en réserve depuis l'automne, ça donne bien envie d'en faire autant.

M. Gisiger.

* * *

Montagnes Neuchâteloises.

Nous rappelons la séance pratique fixée au 22 mai à 14 h. 30, au rucher de M. Eugène Maire, à la Jaluse (Les Abattes). Le sujet choisi et qui sera, espérons-le, de saison, est : *La pose des hausses*.

En cas de mauvais temps, une assemblée est prévue au restaurant de la Jaluse.

Le Comité.

* * *

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Le Comité, dans sa séance du 10 avril, a décidé de convoquer l'assemblée générale sur le dimanche 8 mai 1932, à 2 heures après-midi, Brasserie des Deux-Clefs à Porrentruy, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du protocole ; 2. Rapport du Comité ; 3. Passation des comptes ; 4. Fixer les assemblées de groupes ; 5. Renouvellement du Comité ; 6. Divers, imprévu.

Les tractanda étant de toute importance, le Comité compte sur une forte participation.

Le Comité.

* * *

Erguel-Prévôté.

Le comité avait été chargé de fixer les dates des réunions de groupe dans la section comme suit :

Pontenet, le 8 mai, où les surveillants de ruchers de la vallée de Tavannes sont invités d'office. — *Belprahon-Eschert*, le 22 mai, où les surveillants de Moutier-Grandval sont invités d'office. M. Girod, inspecteur à Pontenet, leur fera connaître les maladies des abeilles. — *Corgémont*, le 29 mai ; là aussi les surveillants sont invités d'office. M. Bohnenblust les renseignera sur les maladies des abeilles. — *Tramelan*, le 10 juillet et *St-Imier* le 21 août, pour visiter la station

de fécondation. — L'assemblée de la Jurassienne est fixée au 19 juin ou éventuellement le 3 juillet.

Pour les réunions de groupe, il sera envoyé des cartes de convocation. Les tractanda de la Jurassienne paraîtront dans le *Bulletin* de juin. Venez nombreux, chers collègues apiculteurs de tout le Jura bernois, à St-Imier. Il y aura de quoi visiter.

Jurassiens, chantons en chœur!

Le Comité.

* * *

Section des Franches-Montagnes.

Un cours d'élevage de reines, réparti sur deux jours, aura lieu à La Ferrière, fin mai et commencement de juin. S'inscrire auprès du président, M. Léon Mouche, à La Ferrière, qui convoquera en temps utile. Maximum des participants 10.

Le Comité.

* * *

Société d'apiculture de Lausanne.

Le comité de la section de Lausanne prie les sociétaires de réserver pour l'assemblée ordinaire le dimanche 29 mai. Exceptionnellement, ils recevront un avis personnel ultérieur les renseignant complètement, en même temps qu'une circulaire au sujet du contrôle des miels. Le comité rappelle l'obligation de chacun d'amener à la société les propriétaires d'abeilles non encore affiliés à une section.

* * *

Section de l'Orbe.

Nous avons le plaisir d'aviser nos membres que l'assemblée générale aura lieu à Orbe, le 15 mai à 14 heures, dans la grande salle de la Charrue. *Amenez-y des amis!*

Pour faciliter l'écoulement éventuel de la prochaine récolte, votre comité prévoit que la vente au détail deviendra probablement nécessaire; à cette intention nous invitons nos sociétaires à se munir de boîtes et de bocaux à miel de 250 gr., 500 gr. et 1 kg. Votre section fera l'achat de ces récipients en gros qui seront livrés au plus juste prix. Prière de s'inscrire auprès de M. R. Huber, caissier, à Orbe. Les sociétaires peuvent s'arranger entre eux pour grouper leurs commandes.

Le Comité.

* * *

Section de Sion.

Par un temps radieux, sous un ciel « bleu d'Italie », la florissante section de Sion et environs a tenu son assemblée à la capitale. Rassemblement devant l'Hôtel de Ville et départ pour l'incomparable jardin fruitier de notre cher collègue M. Maurice Gay. Arrivés à la Sitte-

rie en longeant la route neuve du Rawyl, nous avons été aimablement reçus par le très bon jardinier Olivet, qui nous a fait les honneurs de son « Eden ».

Notre cher président, M. Philippe Tavernier, a salué par d'heureuses paroles l'assemblée forte d'environ une centaine de personnes, membres et amis de la Société, il a spécialement remercié MM. Hoeh et Gribelin, puis a donné la parole au distingué conférencier M. Charles Pahud, de St-Maurice. M. Pahud a tenu tout le monde sous le charme de sa parole, tous l'écoutaient religieusement avec un réel plaisir et un profond intérêt. D'une ruche il a fait son bureau, et nous tous autour des ruches en pleine activité de travail. Le conférencier a parlé de soins à donner aux abeilles, il a commencé par le mois de septembre pour terminer au prochain septembre. Nos petites amies n'ont pas eu l'air d'être dérangées par notre conférence, au contraire, elles semblaient aussi y prendre plaisir, et surtout ont été très gentilles avec tout l'auditoire, personne n'a été piqué, malgré les ruches ouvertes, et l'on a pu admirer les belles plaques de couvain et l'ensemble du rucher très bien tenu.

Après la conférence, rendez-vous au Café de la Sitterie, où le verre de l'amitié a contribué au maintien de la gaité. En somme, belle et instructive journée, dont l'honneur revient à notre cher président.

L.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Le système Dadant, 3 fr. 50. — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 fr. Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Bertrand, *La ruche Dadant modifiée*, 1 fr. 25. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.

EN MAI:

Quelques essaims naturels

TOUT L'ÉTÉ:

Jeunes reines fécondées

Aug. LASSUEUR, Onnens (Vaud)

A vendre pour cause de décès

13 colonies, 20 ruches D.-T.

36 ruches Burki,

hausses, etc.

S'adresser à G. JACCOUD, Moulin, Morges.

Appareil électr. à désoperculer

et pour la pose des fils
aux rayons artificiels,

avec transformateur,

construit pour toutes tensions à courant alternatif et absolument sans danger de manipulation, même à une haute tension.

Utilisation des plus simples.

Grosse économie de temps. — Garantie 2 ans.

Prix avec transformateur, seulem. 40 fr.

Prospectus gratis.

En commandant, indiquer la tension.

Auguste SIDLER, Ateliers Electro-mécaniques, **CHAM** (tél. n° 108).

Balances pèse-ruches

Articles 1^{re} qualité

Fernand GUÉRIG, constructeur
PAYERNE

RUCHES ET RUCHERS PAVILLONS

pour D.B. et D.T. aux meilleures conditions. — Prix-courants.

L. DELACRÉTAZ, Echallens

Chasse-abeilles Rapide

modèle éprouvé et durable **Fr. 1.—**,
avec planche **Fr. 3.30.**

Grande baisse sur les belles étiquettes quatre couleurs.

Etabl. Eug. RITHNER, Monthey

OUTILLAGE et MATÉRIEL

pour l'apiculture

FEUILLES GAUFRÉES

PLAQUES MELLIFÈRES

DENTAN & DUMUID, Lausanne

Place Chauderon Téléphone 22605

Essaims

abeilles garanties saines, de race sélectionnée. — S'adresser chez l'apic.-réd. **C. GIUDICI**, Bellinzone.

Reines fécondées, croisées et communes.

Essaims COLONIES sur CADRES

Ed. VUAGNIAUX, Chavornay.

Essaims et Reines

Essaims avec jeunes reines, date de livraison et poids à volonté.

Reines élevées des meilleures souches, fécondation et bonne arrivée garanties.

Louis DOY, éleveur,

Ballaigues, (Vaud).

Avis aux apiculteurs :

Au magasin :

L. Hugonnet-Bailly

68, Grande rue MORGES

vous trouverez un choix complet de tous les articles concernant l'apiculture, ainsi que tous les ustensiles de ménage, tuyaux d'arrosage avec tous les accessoires, arrosoirs, etc.

Charnières pour toits-basculants

(baisse de prix)

Essaims

nus ou sur cadres.

Colonies

logées ou non.

Emile DURGNAT, apic.
VINZEL (Vaud)

ESSAIMS et REINES

ITALIENNES pures. Essaims naturels, mai, **Fr. 25.—** les 2 kg. et **1.—** par 100 gr. en plus. Reines 15-31 mai, **Fr. 7.—**, avec toute garantie. Emballage à retourner de suite franco. **Ed. Hotz**, Inspecteur cantonal des abeilles, BELLINZONE.

ESSAIMS

naturels 1932, sur cadres D.-B., à **Fr. 10.—** le cadre, à partir du 25 mai. Altitude 900 mètres. S'adresser à

M. Hirter et Johnner,
ST-IMIER